



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 2 – JUIN 2013

Cet été, on sort DANS LA VALLÉE DE LA COATICOOK!

SUGGESTIONS DE SORTIES DANS NOTRE
MERVEILLEUSE RÉGION QUI REGORGE
DE NOMBREUX TRÉSORS, MÊME POUR
SES HABITANTS!

PAGE 4



Photo: Stéphane LaFrance

Histoire d'amour et de passion

**UN JOUR QUI PASSERA À NOTRE
HISTOIRE : LE 28 JUIN 2013, CE
SERA LA GRANDE NOCE!**

PAGE 8

L'agroalimentaire en effervescence

**LA MRC DE COATICOOK OCCUPE
UNE PLACE PRÉDOMINANTE EN
ESTRIE**

PAGE 14

Parcours écoliers plus sécuritaires dans la MRC

**LE PROGRAMME À PIED, À
VÉLO, VILLE ACTIVE AXÉ SUR LE
TRANSPORT SCOLAIRE**

PAGE 19

—En—
JUIN & JUILLET

Les incontournables

Qui sait quoi



ACTI-BUS : 819-849-3024
(transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-4825 (Poste 5046)
(Activités sportives, piscine municipale)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective, Popote roulante, Maison de la famille, Table 0-5 ans)

CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
819-849-4876
(aide pour l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK - ÉCOCENTRE
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire, environnement, abattage d'arbres, prévention incendie, internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(ménage léger, aide aux courses, préparation de repas, travaux lourds et présence surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

—Références WEB—

Trouvez de l'information supplémentaire sur les sites suivants :

www.ville.coaticook.qc.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

Personnes du Crieur



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire

N° 2 – JUIN 2013

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 ACTUALITÉS

Cet été, on sort dans la Vallée de la Coaticook 4
Tourisme 5

6 ART & CULTURE

Culturelle 6

9 FAMILLES & AÎNÉS

0-5 ans 9
Familles et aînés 10

11 JEUNESSE

Jeunesse et éducation 11
Loisirs 12

13 INFORMATION CITOYENNE

Agrotourisme et sécurité publique 13
Affaires économiques 14
Prévention incendie 15

16 SANTÉ

Santé 16
Saines habitudes de vie 17

19 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Urbanisme 19
Environnement 21

17 VILLE DE COATICOOK

La causerie des conseillers 22
Information citoyenne 23

24 AVIS PUBLICS



Le mot du préfet

RÉJEAN MASSON

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour chers concitoyens et chères concitoyennes,

En ce mois de juin, j'ai le plaisir de partager avec vous quelques nouvelles de notre territoire.

DÉMÉNAGEMENT DE BASSINETTE ET LAYETTE

Le 27 mai dernier, il y avait du mouvement au centre administratif de la MRC de Coaticook. Après une quinzaine d'années, l'organisme Bassinette et layette quittait le troisième étage des bureaux de la MRC pour emménager à la Ressourcerie des Frontières. Ce déménagement permettra à l'organisme de poursuivre sa mission d'aider les jeunes familles de notre territoire tout en améliorant son accessibilité, grâce à de plus vastes locaux et à des heures d'ouverture prolongées, dont vous prendre connaissance au www.ressourceriedesfrontieres.com.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel des bénévoles qui soutiennent cet organisme depuis tant d'années et nous leur souhaitons de poursuivre encore longtemps leur mission. Merci également à tous ceux qui ont uni leurs efforts pour mener à bien ce déménagement. J'invite la population à poursuivre ses dons auprès de Bassinette et layette et à les déposer maintenant à la Ressourcerie des Frontières (177, rue Cutting à Coaticook). Important : pour les dons de vêtements, il faut indiquer « 0-5 ans » sur le sac, sinon ils seront réacheminés chez un recycleur. Les vêtements d'autres tailles doivent toujours être envoyés au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook.

RETOUR DES ÉCOCONSEILLÈRES

Pour la quatrième année, l'équipe de la MRC accueille des écoconseillères qui viennent en renfort pour nous aider à mieux gérer nos matières résiduelles. Au cours des prochaines semaines, Claire Garon et Corinne Duff-Talbot inspecteront nos poubelles et bacs de compost et de recyclage. Elles se feront un plaisir de vous informer sur les bonnes pratiques et vous donneront des trucs pour vous simplifier la vie ou pour résoudre vos problèmes. Elles apposeront des autocollants de félicitations sur les bacs exemplaires ou remettront des rappels amicaux pour indiquer les points à améliorer. N'ayez crainte, vous ne recevrez pas de contravention! Alors n'hésitez pas à les aborder si vous avez des questions sur la gestion de vos différents bacs. Elles viendront également conseiller nos commerces sur la gestion de leurs matières résiduelles. Mesdames, bienvenue dans notre équipe!

Bon début d'été à tous!



Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Il serait difficile de passer sous silence les malheureux incidents qui se sont déroulés il y a quelques semaines dans le parc de la rue Jean-D'Avignon (l'ancienne OTJ). Il s'agit d'un geste très déplorable. D'une part, le massacre d'arbres sans raison détruit la végétation et crée une cicatrice dans une petite forêt aux abords de la piste cyclable. Par ailleurs, ces actes projettent une image négative de la population de Coaticook. Malheureusement, les arbres mutilés devront être abattus. Heureusement, il ne s'agit pas d'une espèce rare. Ce sont des érables qui poussent assez rapidement. Je tiens à vous le rappeler : si vous êtes témoins d'actes de vandalisme, n'hésitez pas à les signaler aux autorités policières.

Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter les organisateurs et les participants de la marche du Relais pour la vie. Encore une fois cette année, les conditions météorologiques n'étaient pas favorables, mais la cause valait le déplacement. Malheureusement, le cancer atteint toujours plusieurs personnes. Les gens de Coaticook ont prouvé une fois de plus que la cause leur tient à cœur. Ce genre d'activité est essentiel pour amasser des fonds afin de poursuivre la recherche sur le traitement de cette maladie.

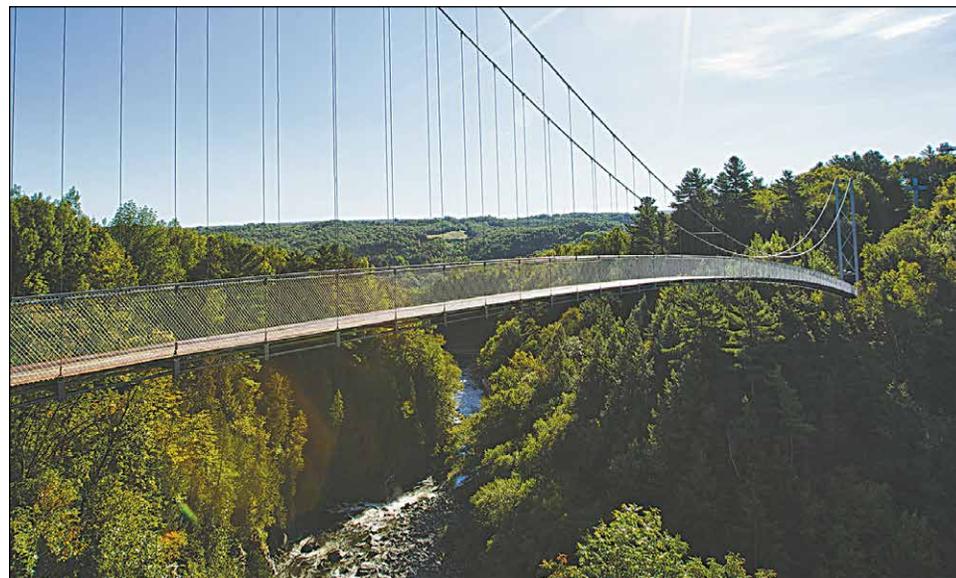
Au début du mois de juin se tenait l'AdoFest. Ce fut une activité très agréable. La population de Coaticook et de la région a pu découvrir le talent des jeunes de chez nous et l'engagement dont ils ont fait preuve en participant à l'organisation de cette journée. Je tiens à les féliciter et à souligner qu'il s'agit d'une très belle activité pour les jeunes.

Coaticook a été mise à l'honneur à la télévision en juin. Le 12 juin, le DT Bistro sur Child a été en vedette à l'émission Signé M sur la route diffusée à TVA, et La Petite Séduction de Radio-Canada a fait connaître Coaticook. Je voudrais féliciter Dominic Tremblay et Julie Favreau ainsi que leurs équipes. Grâce à toutes ces personnes dévouées et imaginatives, nous avons eu une très belle représentation de notre ville et j'espère que les touristes viendront nous visiter cet été.

La même journée, le 12 juin, se tenait la Classique de golf du maire de Coaticook. Il s'agissait de la 22e édition. Quelque 148 joueurs ont participé au tournoi dans la journée et 170 personnes étaient présentes au souper. Grâce à l'appui des golfeurs, une somme d'environ 10 000 \$ a été amassée. Ces fonds permettront de soutenir les Jeux du Canada (5 000 \$), le Musée Beaulne pour l'exposition sur l'histoire du baseball (1 000 \$), le Big Bill (2 000 \$) ainsi que le Dynamik (2 000 \$). Les athlètes élités de la région qui souhaitent obtenir un soutien financier sont invités à déposer leur candidature auprès du comité de la Classique de golf.

Bon été à tous, soyez prudents!

Cet été, on sort DANS LA VALLÉE DE LA COATICOOK!

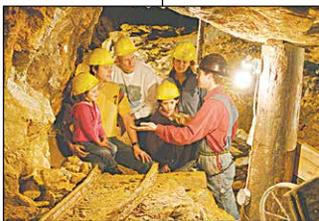


SUGGESTIONS DE SORTIES DANS NOTRE MERVEILLEUSE RÉGION QUI REGORGE DE NOMBREUX TRÉSORS, MÊME POUR SES HABITANTS!

Vous recevez de la famille, des amis ou vous désirez partir à la découverte de notre région?

Sorties en famille

- **L'ÉPOPÉE DE CAPELTON** : visite exploratoire d'une ancienne mine de cuivre.
- **LE PARC DÉCOUVERTE NATURE** : la ferme piscicole la plus moderne en Amérique du Nord.
- **LE PARC DE LA GORGE DE COATICOOK** : incontournable de notre région pour sa passerelle suspendue, mais aussi les circuits de randonnée, l'équitation, le vélo de montagne, le camping, etc.
- **LES AMIS DU PATRIMOINE DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE** : empruntez le Sentier poétique pour découvrir toute la magie de cette charmante petite municipalité.
- **RANDONNÉE AU MONT PINACLE** : randonnée familiale qui vous mènera à une vue imprenable sur le lac Lyster et, par jour de beau temps, sur le mont Orford. Peut-être aurez-vous aussi la chance d'observer des faucons pèlerins?
- **LA PISTE CYCLABLE DE COATICOOK** : 15 km de voies cyclables à travers Coaticook, du nord au sud.
- **LA MONTAGNAISE DE SAINT-MALO** : une tour d'observation qui vous permettra de voir du mont Orford au mont Mégantic.



Sorties actives entre amis

- **ÉQUITATION** au Parc de la Gorge de Coaticook
- **RANDONNÉE PÉDESTRE** au mont Hereford
- **DÉCOUVERTE DES TERRAINS DE GOLF** de la région
- **VÉLO DE MONTAGNE** au Parc de la Gorge de Coaticook et aux Circuits Frontières d'East Hereford
- **ESCALADE** au mont Pinacle

Découvertes culturelles pour tous

- **MUSÉE BEAULNE** : découvrez la vie de château au Musée Beaulne! Expositions permanente et temporaires. De plus, chaque mercredi de juillet et août, place au thé sur la véranda.
- **LA VOIE DES PIONNIERS** : écoutez se raconter des personnages colorés et inspirants installés sur des placettes publiques disséminées dans la campagne.
- **LA GRANGE PATRIMONIALE DU C.I.A.R.C** : visitez la grange ancestrale, citée monument historique, devenue une ferme-école.
- **LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL LOUIS-S.-ST-LAURENT** : découvrez le lieu natal d'un ancien premier ministre du Canada.

L'été, c'est le farniente!

Les plages du lac Wallace et du lac Lyster vous attendent lors des chaudes journées d'été. Apportez votre pique-nique et profitez des zones de baignade surveillées, rafraîchissement garanti! Vous préférez la baignade dans une piscine? Sainte-Edwidge-de-Clifton et Coaticook sont les municipalités à privilégier.

Du vin, du pain et du bonheur!

Saviez-vous que notre région a un producteur de camérisse? Prenez la route du marché à la ferme dans la Vallée de la Coaticook! Partez à la découverte de nos producteurs de vins, fromages, fruits, légumes, cidre... pour un été riche en saveurs et en découvertes. Consultez aussi le site www.produitsdelaferme.com.

Parce qu'un verre sur une terrasse, c'est toujours une bonne idée!

Partout dans la région, des terrasses vous attendent pour les 5 à 7 ou les soirées improvisées entre amis. Rendez-vous au Resto-Bar Ailleurs, au Cinquième Élément, chez DT Bistro sur Child, à la Maison de l'Arbre, aux Terrasses Wood ou encore à la nouvelle Microbrasserie Coaticook. Bonne terrasse!



L'été, on reçoit... mais pas chez soi.

Profitez de tout le confort d'une maison de campagne pour vos réunions familiales ou amicales. Louez pour quelques jours ou pour un plus long séjour et ne vous souciez que de votre épicerie.

Le pique-nique est déjà prêt!

En promenade dans la Vallée de la Coaticook, emportez un panier pique-nique du Coffret de l'Imagination ou de chez O'Bagels Café. À déguster au pied d'un arbre, sur les berges de la rivière Coaticook ou au sommet du mont Hereford.

Les Jeux du Canada à Coaticook

Sherbrooke est l'hôte des Jeux du Canada cet été et Coaticook aura la chance d'accueillir les compétitions de baseball du 2 au 9 août au stade Julien-Morin. Vous êtes tous invités à vivre les Jeux!

Vallons-y, savoirs et saveurs

Cet été, les lundis après-midi du 8 juillet au 12 août, Vallons-y vous propose des rencontres privilégiées avec trois producteurs (Au Cœur des Saisons, Fromagerie La Station et Les Délices de Compton). Il est préférable de réserver au Bureau d'accueil touristique de Coaticook au 819-849-6669. Le coût de cette tournée est de 147 \$ par adulte.

Tous les détails de ces activités sur www.tourismecoaticook.qc.ca

L'ACTIVITÉ QUI FAIT QU'ON AIME LES JOURS DE PLUIE : LE GLO GOLF AVENTURES

Unique en Estrie : mini-golf intérieur dans le noir. GLO GOLF AVENTURES vous propose un parcours de 18 trous dans le noir, avec un décor accentué par un éclairage de lumière noire.



C'est le temps de fêter et de bouger

DANS LA VALLÉE DE LA COATICOOK!

UN MOIS DE JUILLET CHARGÉ EN ACTIVITÉS !

◆ CHRONIQUE TOURISME
Par *Géraldine Lansiaux*
Chargée de projet CLD de la MRC de Coaticook

FestivAllez-y et Raid Jean d'Avignon

Les **12, 13 et 14 juillet** prochains vont se dérouler le FestivAllez-y et le Raid Jean d'Avignon, trois jours de festivités autour du vélo de montagne. Cet événement se déroule aux Circuits Frontières, à East Hereford.

D'abord, les 12 et 13 juillet, c'est le FestiVallez-y. Des activités pour tous les niveaux et pour tous les goûts. Le vendredi, place à la Mini-Avalanche pour les amateurs de Freeride et les adeptes de ALL Mountain. Le samedi, des randonnées guidées pour tout le monde sont proposées : six groupes de niveaux différents pour des randonnées de 8 à 42 km pure simple trace. Des sorties d'une à cinq heures vont combler le plus grand nombre.

Le dimanche 14 juillet, le Raid Jean d'Avignon occupe les lieux. Trois courses, trois distances différentes et ainsi trois niveaux de difficulté différents : le Jean (32 km), le D'Avignon (45 km) et le Raid (60 km).

Notez que les compétitions de vélo de montagne organisées sont sanctionnées par la Fédération québécoise des sports cyclistes et que les cyclistes doivent détenir une licence pour y participer. Des licences d'événement sont en vente sur place, soit à East Hereford, la fin de semaine de l'événement. Tous les détails sur : www.raidjeandavignon.com.

ShazamFest

Les **12, 13 et 14 juillet** prochains se déroulera la 8e édition du ShazamFest, à Way's Mills. Ce festival, difficilement classable, offre de nouveau cette année une programmation éclectique : des prestations musicales, des numéros de cirque, des compétitions de skate, de la lutte... On propose, notamment : We Are Wolves, The Blue Mushroom Sirkus Psyshow, Bernard Adamus ou encore Gräv'n Brass. Info : www.shazamfest.com.

Tous les détails sur les activités touristiques de la région : www.tourismecoaticook.qc.ca

Calendrier des événements

Juillet

SHAZAMFEST 12, 13 ET 14 JUILLET 2013

Trois jours de spectacles de musique, cirque, art, combats de lutte, histoires et activités pour les enfants... une ambiance carnavalesque!

RAID JEAN D'AVIGNON 12, 13 ET 14 JUILLET 2013

Vendredi et samedi : festival de vélo de montagne avec des activités pour tous les niveaux. Dimanche : place aux compétitions.

Août

EXPOSITION VALLÉE DE LA COATICOOK DU 1^{ER} AU 4 AOÛT 2013

Exposition agricole, manèges et tirs de chevaux et de tracteurs, activités équestres, spectacles.

WEEK-END DES SAVEURS 3 ET 4 AOÛT 2013

Venez savourer de délicieuses bouchées préparées pour vous par des chefs et des producteurs régionaux.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES 3^E FIN DE SEMAINE D'AOÛT

Soirée d'astronomie populaire, observation des étoiles au sommet du mont Hereford (864 m).

150^E DE SAINT-MALO - SENTIER DES ANCÊTRES - 31 AOÛT 2013

Le 31 août prochain, place au sentier des ancêtres, qui transportera les visiteurs à la belle époque jusqu'à la haute technologie de l'entreprise J.M. Champeau.

Septembre

ARTISTES DANS LES SENTIERS 1^{ER} ET 2 SEPTEMBRE 2013

Venez vous balader dans les magnifiques sentiers du Parc de la Gorge et rencontrer des artistes à l'œuvre!

LES COMPTONALES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2013

Virée gourmande chez les producteurs, dégustations, concours et expo photo : artistes à l'œuvre, ateliers et animation pour toute la famille.

Le patrimoine local

PROTÉGÉ

◆ CHRONIQUE CULTURELLE

Par Edith Thibodeau

Agente de développement culturel

Connaissez-vous la valeur patrimoniale des bâtiments anciens qui vous entourent? Partout sur le territoire, de nombreuses constructions témoignent de l'histoire du développement de notre région. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs protégées par un statut légal visant leur conservation. Plusieurs municipalités de la MRC ont eu recours au statut de citation pour protéger des immeubles patrimoniaux présentant un intérêt public.

Notons par exemple, à Coaticook, la grange de la Ferme-du-Plateau, la Vieille gare et l'édifice de la Vieille poste, l'église de Saint-Herménégilde, l'hôtel de ville de Stanstead-Est (ancienne école de rang Cassville) ainsi que le château d'eau et la petite école Hyatt à Waterville.

Mais en quoi consiste exactement un statut de citation? En 1972, le gouvernement du Québec adopte la Loi sur les biens culturels, accordant aux municipalités le pouvoir de protéger un bâtiment par le statut de citation de monument historique. Ainsi protégé, l'immeuble ne peut être démolé ni subir de transformations ou de rénovations sans l'accord du conseil

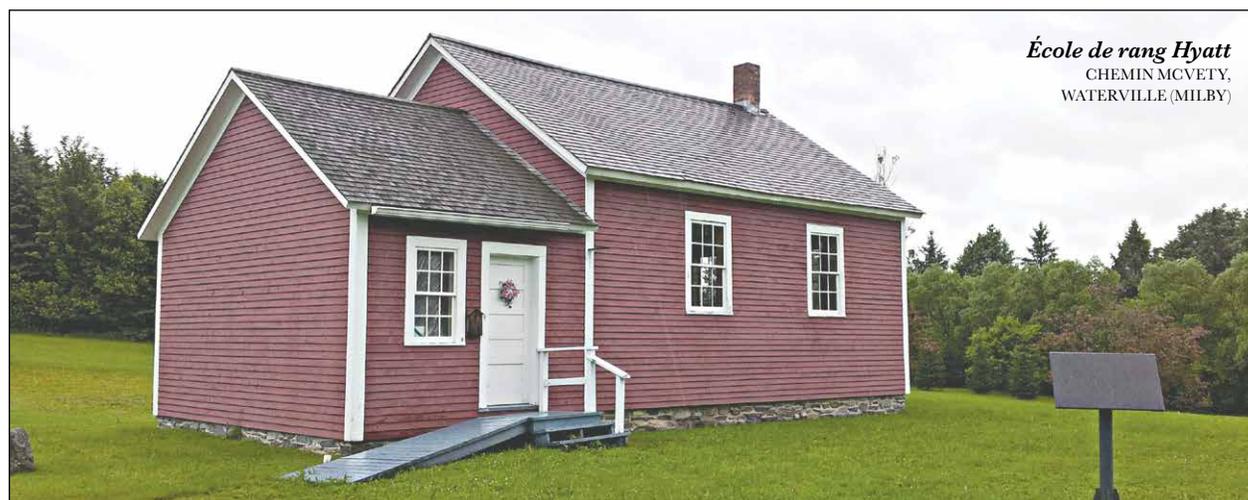
municipal qui, préalablement, aura reçu l'aval de son comité consultatif d'urbanisme.

À certains endroits, ce sont même des sites du patrimoine qui ont été créés afin de protéger un ensemble de monuments et de bâtiments situés dans le même secteur. Il en existe quatre sur le territoire de la MRC de Coaticook, soit le site de l'église de Saint-Venant-de-Paquette, le site du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, celui du hameau de Way's Mills à Barnston-Ouest, ainsi que celui du secteur Saint-Edmond à Coaticook.

Le 19 octobre 2012, une nouvelle loi est entrée en vigueur, remplaçant par le fait même la Loi sur les

biens culturels. Il s'agit de la Loi sur le patrimoine culturel. Quelles en sont les principales nouveautés? D'abord, cette nouvelle loi maintient le statut légal des biens protégés; de plus, elle confère aux municipalités le pouvoir de protéger non seulement des biens immobiliers, mais également des biens mobiliers (objets ou documents) qui leur appartiennent, ainsi que des intérieurs d'immeubles. Elle les habilite aussi à accorder un statut à des éléments du patrimoine immatériel, aux personnes, aux événements et aux lieux historiques, ce qui témoigne de l'élargissement de la notion de patrimoine au cours des dernières années.

Pour consulter la liste des bâtiments protégés, rendez-vous sur le site Internet du Répertoire du patrimoine culturel au www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca ou encore sur le site du ministère de la Culture et des Communications (www.mcc.gouv.qc.ca) pour obtenir plus d'informations sur la Loi sur le patrimoine culturel.



École de rang Hyatt
CHEMIN MCVETY,
WATERVILLE (MILBY)



À ne pas manquer!

COATICOOK EN NOIR ET BLANC

DU 7 JUILLET AU 8 SEPTEMBRE

L'exposition Coaticook en lumière noire présente le fruit du travail de l'artiste photographe Jean Grothé réalisé en 2011 et 2012 grâce au programme Artiste en résidence de la Ville de Coaticook. On y retrouve assurément des éléments du territoire de la région, mais perçus par le regard du photographe et transposés dans son univers poétique. De façon singulière et étonnante, il nous fait voir la beauté du monde tel



que le voit le hibou qui, peut-on le penser, verrait clair dans le noir...

L'artiste aime figer des instants éphémères et faire des images qui transcendent le temps. Préférant le noir et blanc à la couleur, les pellicules sensibles aux longueurs d'onde de l'infrarouge, il a eu recours, pour la série Coaticook en lumière noire, à l'impression en négatif. La trentaine de photographies que contient cette exposition témoigne éloquemment de la splendeur des lieux qui ont retenu son attention.

Jean Grothé a participé à de nombreuses expositions solos et collectives au Canada, en Europe et à Shanghai. On retrouve ses œuvres dans plusieurs collections privées. Il est récipiendaire de diverses marques de distinction, dont le Prix d'excellence du SIDIM (Salon international du design d'intérieur de Montréal) en 2012.

François Thierry Toé, directeur

Info : 819-849-6560

www.museebeaulne.qc.ca



Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

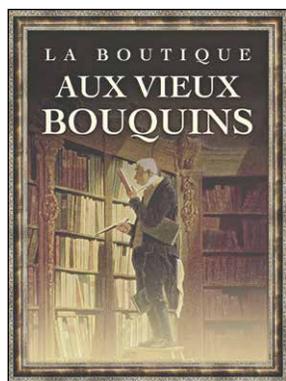
LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

Du nouveau à la boutique cette année! Veuillez noter qu'elle sera ouverte durant la période estivale, à l'exception des samedis 20 et 27 juillet et 3 août.

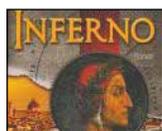
Nous souhaitons vous rappeler que des présentoirs bien garnis sont aussi accessibles au **camping du Parc de la Gorge de Coaticook**, au **restaurant O'Bagels Café** ainsi qu'à la bibliothèque, près du comptoir de prêt.

Nous serons aussi présents au parc Chartier lors des **concerts d'été** Desjardins présentés par l'Harmonie de Coaticook tous les vendredis du mois de juin.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter M. Philippe Marcoux au 819-849-4013, poste 106 ou consulter notre page Internet au : www.bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins



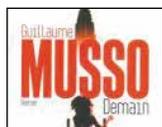
COUPS DE CŒUR de juin



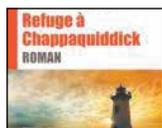
Inferno
Dan Brown



L'enfant dans la valise
Agnete Friis et Lene Kaaberbol



Demain
Guillaume Musso



Refuge à Chappaquiddick
Steven Raichlen.



ACTIVITÉS ESTIVALES ET CLUB DE LECTURE TD POUR LES JEUNES



Encore cette année, la bibliothèque ouvrira ses portes aux groupes des Loisirs d'été (OTJ). Ce sera l'occasion pour ceux qui fréquentent peu la bibliothèque de se familiariser avec nos services et notre collection. D'autre part, le Club de lecture TD aura encore lieu cet été. Nous y invitons les jeunes de 8 à 12 ans qui ne prennent pas part aux activités estivales organisées par la Ville. Une belle occasion de lire tout en s'amusant! Le thème de cette année étant « Bon voyage! », les amateurs d'aventures et de découvertes seront bien servis. Les rencontres auront lieu les mardis à compter du 2 juillet. L'inscription se fait par téléphone au 819-849-4013 ou au comptoir de prêt de la bibliothèque. Pour plus de détails, demandez Ariane.

Les 4 à 7 ans ne seront pas en reste, car ils auront la chance de prendre part à l'heure du conte hebdomadaire, tous les vendredis matin à 10 h, du 5 juillet au 9 août.

Pour un horaire précis, surveillez le calendrier des activités publié chaque semaine dans Le Progrès.

Profitez bien de votre été!

Patrick Falardeau, directeur

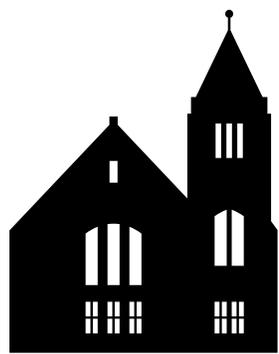


Rendez-vous convivial avec Coatic' Art

29 ET 30 JUIN Le Rendez-vous des arts et de la créativité (RAC) à la Grange ronde du Parc de la Gorge sera de retour pour sa deuxième édition. Surveillez les annonces! Au programme : démonstrations par une vingtaine d'artistes locaux et régionaux en joaillerie, peinture, sculpture à la scie mécanique sur tronc d'arbre de huit pieds, photographie, sculpture de papier, création sur tuile, prestation d'un violoniste troubadour, en plus d'une activité de peinture pour enfants et d'un concours coup de cœur.

Bertrand Thibeault, président





Le Pavillon
des arts
et de la culture
de Coaticook

2013-2014 nous réserve de très beaux moments

La saison 2012-2013 au Pavillon des arts et de la culture fut très appréciée et nous devons dès lors songer à la toute nouvelle programmation. Au menu, des spectacles de nature variée qui combleront bien des attentes pour 2013-2014 et nous réserveront de très beaux moments. Nous vous proposons entre autres des spectacles de chanson, toujours très courts. Plusieurs artistes de différentes sphères, des découvertes jusqu'aux auteurs de plusieurs succès, seront ravis de fouler les planches du Pavillon.

D'abord, **THÉÂTRE ET CONTE** se retrouveront au programme. L'expérience nous a démontré combien les pièces de théâtre sont appréciées. Bien des gens aiment ces spectacles qui sont, rappelons-le, à l'origine des expériences communes où nous sommes appelés à vivre et partager des faits. Cette année, il y aura même une comédie musicale à l'affiche.

Les **CAFÉS-CONCERTS** reviennent cette année dans leurs plus beaux atours. La formule petit brunch du dimanche suivi d'un concert d'une heure promet des moments privilégiés. Les spectacles qui proposent des musiques du monde sont un gage de réussite. Pour ajouter une touche d'innovation, nous vous convions cet automne à un concert qui alliera plaisirs de la table et musique en fin de journée.

La formule presque magique des **SPECTACLES SCOLAIRES** présentés au grand public en première les dimanches à 14 h est maintenue. Toujours stimulantes, ces prestations permettent à tous de prendre part à la fête et transmettent le goût de la culture aux plus jeunes. Des spectacles destinés aux différents groupes d'âge sont proposés à prix minime pour que toute la famille puisse en profiter.

Les **TALENTS LOCAUX** conservent leur place dans la programmation. Maintenant partie intégrante de la tradition de Noël, le spectacle C'est Thi-bault Noël sera bien sûr au rendez-vous. De jeunes talents participeront aux Enfantastiques et les amateurs de théâtre retrouveront les Scèneux du Pavillon en fin de saison. Quelques surprises locales viendront ajouter à votre plaisir.

De nombreux forfaits vous seront offerts au lancement de la programmation, en plus de surprises et d'autres avantages.

À bientôt, dans la petite salle des grandes occasions!

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
Réservation : 819-849-6371
www.pavillondesarts.qc.ca

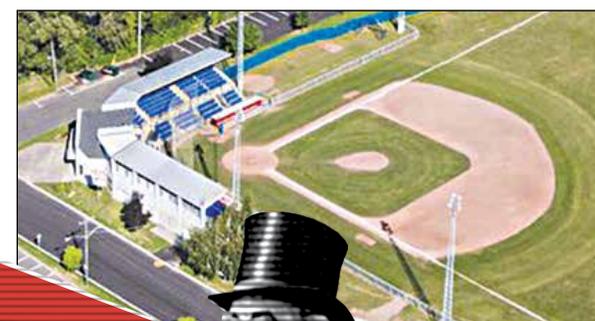
Histoire d'amour et de passion

Mariage au... château

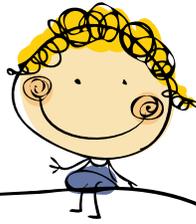
On s'y attendait depuis un bon bout de temps. Voilà tout près d'un siècle que cela dure à Coaticook. Jour après jour, le dur de dur monsieur Baseball et la traditionnelle madame Culture se côtoient, se taquinent, s'agacent, échangent... se courtisent, quoi! Une union tout à fait prévisible dans notre patelin passionné de ce sport et de son histoire locale : le lancement d'un livre sur l'histoire du baseball coaticookois aura lieu en même temps que le vernissage d'une exposition sur l'histoire de ce sport si populaire dans notre région. Et quel meilleur endroit que le château Norton pour célébrer ce double événement? **LE VENDREDI 28 JUIN À 16 H**, le Musée accueillera ceux ayant reçu une invitation. Puis, l'exposition sera accessible aux visiteurs tout l'été durant et on pourra se procurer ce livre historique de l'auteur coaticookois Christian Caron au Musée, au stade de baseball et à la bibliothèque.

Noce au... stade

Un mariage sans noce? Hors de question! Immédiatement après le lancement et le vernissage, l'union sera célébrée comme il se doit, par une grande fête ouverte à toute la population, à notre beau stade du parc Laurence. Hommage à quelques-uns de nos bâtisseurs et athlètes d'antan, activités de célébration et autres divertissements précéderont la rencontre entre de traditionnels rivaux : les Expos de Sherbrooke et nos Big Bill. Comme dans le bon vieux temps, nous nous devons de remplir notre stade à craquer en ce jour qui passera à notre histoire : **le 28 juin 2013, ce sera la grande noce!**



Le coin des tout-petits



CET ÉTÉ, AUREZ-VOUS LE « TOUT-PETIT » RÉFLEXE DANS VOS ÉVÉNEMENTS ?

◆ CHRONIQUE 0-5 ANS

Par Maïté Dumont

Accompagnatrice du Comité Voix des parents de la Table des partenaires 0-5 ans de la MRC de Coaticook

Les parents du Comité Voix des parents souhaitent sensibiliser les organisateurs et organisatrices d'événements aux besoins spécifiques des familles d'enfants de 0 à 5 ans. Il suffit parfois de quelques aménagements pour faciliter la présence des familles aux activités : un site propre et sécuritaire, un endroit ombragé pour allaiter, des toilettes accessibles et un sourire accueillant!

Envie de tenter l'expérience?

Voici quelques propositions qui vous permettront d'améliorer l'expérience des familles durant vos événements. Ainsi, vous contribuerez à une communauté solidaire, stimulante et sécuritaire pour les tout-petits et leurs parents. Contactez-nous si vous avez des questions ou si vous voulez obtenir d'autres idées du « tout-petit » réflexe à avoir!

Info : Maïté Dumont, accompagnatrice
819-849-7011, poste 238

Suggestions d'aménagements

1. ACCÈS FACILE AUX POUSETTES

- Espace suffisant et sécuritaire pour circuler
- Présence de rampes d'accès lorsque nécessaire

2. TOILETTES ACCESSIBLES ET ADAPTÉES

- Présence de tables à langer accessibles aux femmes ET aux hommes
- Proximité des zones familles
- Lavabos accessibles aux enfants (présence d'un petit banc)

3. ESPACE PRÉVU POUR L'ALLAITEMENT

- Espace ombragé avec banc réservé à l'allaitement
- Proximité de tables à langer et de points d'eau

4. STATIONNEMENT

- Espaces de stationnement ou débarcadères réservés aux femmes enceintes ou aux jeunes familles

5. AUTRES IDÉES

- Accès à un four à micro-ondes ou de l'eau chaude
- Prix réalistes pour les 0-5 ans
- Jeux et activités adaptés aux tout-petits
- Places suffisantes pour manger
- Chaises hautes ou sièges d'appoint
- Présence de zones ombragées
- Menus avec portions pour les tout-petits ou de format familial

Trucs et astuces de parents

« Avant de partir pour un événement avec mes six enfants, je m'assure d'abord qu'il y aura des activités autant pour mes tout-petits que pour mes plus grands. »

Jessica, Coaticook

« L'été, je laisse toujours dans mon auto un sac de vêtements chauds et aussi un sac de trucs pour la baignade. Ça nous permet de garder une spontanéité dans nos activités en famille. Même si ce n'était pas prévu au programme, après une sortie, si les enfants ont chaud, on a ce qu'il faut pour aller se baigner. Ça fait plaisir aux enfants, et ça ne nous oblige pas à revenir à la maison, car il nous manque les maillots... »

Francine, Saint-Herménégilde



EXPLOITANTS ET EXPLOITANTES DE RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS

La qualité de vos services et la satisfaction de votre clientèle, ça n'a pas de prix en Estrie!

Programme Qualité Logi-être

Lancé en octobre 2011 auprès de la population du Québec, le programme *Qualité Logi-être* est maintenant offert en Estrie. C'est le seul programme d'évaluation reconnu au Québec qui mesure la qualité des services de votre résidence et la satisfaction de votre clientèle. La publication du bottin régional des résidences reconnues *Qualité Logi-être* (versions papier et en ligne) est prévue en janvier 2014.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE DÈS MAINTENANT en communiquant avec la coordonnatrice régionale, Raymonde Lapointe, au 819-566-7748, poste 6. Elle se fera un plaisir de vous rencontrer afin de vous présenter la démarche détaillée d'appréciation du programme *Qualité Logi-être*.

Soyez parmi les premières résidences en Estrie à vous démarquer grâce au programme *Qualité Logi-être*, qui est l'outil du réseau FADOQ pour protéger le droit fondamental des aînés à une qualité de vie adéquate, responsable et respectable.

Une campagne réussie

LA JOURNÉE DU RUBAN MAUVE : AGIR ENSEMBLE POUR FAIRE CESSER LA MALTRAITANCE.

◆ CHRONIQUE FAMILLES ET AÎNÉS

Par *Danielle Lamontagne*

Coordonnatrice du comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la MRC de Coaticook

Le 14 juin dernier, c'était la Journée du ruban mauve à Coaticook. Cet événement a été mis sur pied par la Table de concertation des aînés de la MRC de Coaticook dans le but de sensibiliser la population à l'importance de prévenir la maltraitance envers les personnes aînées. Le message que nous voulons transmettre est que personne n'est à l'abri et nous devons agir ensemble pour faire cesser la maltraitance. La première étape est de dénoncer les comportements abusifs parce qu'ils ne s'arrêteront pas d'eux-mêmes.

À la MRC de Coaticook, un comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés s'est donné comme mission d'informer, de prévenir et de dénoncer toutes les formes d'abus dont peuvent être victimes les personnes aînées. Il est composé de neuf membres dont voici les noms :

Jean-Christian Blais, de l'Aide juridique

France Dubé, de la Sûreté du Québec

Mona Cloutier, du CSSS de Coaticook

Nathalie Dupuis, de l'AEIFA-DIRA

Bruno Hamoui,
de l'Association des résidences privées

Danielle Lamontagne,
coordonnatrice du comité

Claudette BROWN, de l'AQDR

Monique MORRISSETTE, de la Table
de concertation des aînés de la MRC de Coaticook

Sara FAVREAU-PERREAULT,
de la MRC de Coaticook.

Les membres de ce comité se sont bien investis dans le cadre de la Campagne du ruban mauve, puisque 480 rubans ont été distribués dans leurs associations et organismes respectifs. Citons à titre d'exemple le réseau de la santé, les résidences privées pour aînés, la Caisse Desjardins et la MRC de Coaticook.

Lors de cette journée, une conférence donnée par madame Nicole Laroche du Centre d'aide aux personnes victimes d'actes criminels (CAVAC) a réuni plusieurs aînés au Centre Élie-Carrier.

Citons quelques chiffres. On évalue à environ 3 % le nombre de personnes aînées victimes de maltraitance. Sur une population de 3 600 aînés que compte la municipalité de Coaticook, cela représente 108 personnes abusées. C'est énorme.

Voici les différentes formes que peut prendre la maltraitance :

physique, psychologique ou émotionnelle, sexuelle, matérielle ou financière, violation des droits de la personne et négligence.

Certains indices peuvent révéler une situation de maltraitance :

- ecchymoses, blessures, changement dans le comportement, humeur dépressive, isolement social,
- augmentation du nombre de transactions bancaires, disparition d'objets de valeur, pressions concernant l'héritage, etc.

Si vous êtes témoin de l'un ou l'autre de ces signes, n'hésitez pas à aider une victime en composant un des numéros suivants :

**CENTRE DE SANTÉ
DE LA MRC DE COATICOOK**

**URGENCE-DÉTRESSE
24 HEURES, 7 JOURS : 819-849-4876**

**LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1-888-489-ABUS (2287)**

C'est un service anonyme et confidentiel, sans frais, accessible partout au Québec, et ce, tous les jours de 8 h à 20 h.

Du personnel professionnel expérimenté est là pour vous écouter, vous conseiller et vous diriger vers les ressources les plus adéquates pour répondre à vos besoins.

Vous pouvez également consulter le site suivant : www.stop-abus-aines.ca.

D'autres activités ont également été réalisées dans le cadre de cette campagne de prévention de la maltraitance envers les aînés : entrevues données à la radio coopérative et articles parus dans *Le Progrès de Coaticook* ainsi que dans le bulletin d'information du CSSS.

J'aimerais en terminant inviter les citoyens à contribuer à faire de notre MRC une communauté vigilante et avisée, soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses aînés.



Voici un aperçu des activités de la Table de concertation des aînés (TCA) qui se sont déroulées cette année.

Nous sommes en voie d'obtenir les **lettres patentes** de notre TCA faisant état de la gouvernance, des règlements et du code d'éthique, avec notre mentor, M. Jacques Demers.

Nous avons nommé une responsable de notre projet sur la **lutte à la maltraitance**. Il s'agit de Mme Danielle Lamontagne, qui poursuit les actions amorcées dans le cadre du projet « Aînés vulnérables ». Elle a organisé notre journée du ruban mauve.

Dans le même ordre d'idées, l'AQDR (défense des droits des retraités) a reçu son accréditation en mai dernier, sous l'égide de Mme Monique Therrien. À

l'AGA de fondation, Mme Claudette Lemire a été élue présidente.

Nous avons soumis un projet à L'Appui Estrie. Les **proches aidants seront accompagnés et aidés** (formation, information et répit) lorsque nous recevrons l'approbation de ce projet.

Des visites ont été faites dans le but de nous renseigner sur les résidences coopératives pour aînés.

Notre ville et 10 villes de notre région ont désormais une politique familiale des aînés. Chacune a reçu l'accréditation « **Municipalité amie des aînés** ». Dans la définition des aînés, on met l'accent sur le fait qu'ils sont très actifs et porteurs d'un héritage qu'ils sont souvent empressés de partager. On y intègre la dimension aîné dans les bonnes habitudes de vie (sport, alimentation) et le transport actif (vélo, covoiturage, Acti-Bus). Le tout se fait en collaboration avec le Comité de concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Notre responsable des dossiers qui relèvent de la santé et des services sociaux, Mme Mona Cloutier,

nous annonce qu'une plus grande place est prévue pour offrir un **répit aux proches aidants**. De plus, nous avons assisté à la présentation de la planification stratégique du CSSS SAPA (soutien à l'autonomie des personnes âgées). Il y aura plus de lits de convalescence et une approche préventive à domicile.

Avec la collaboration de la Maison de la famille de Sherbrooke, nous organisons des **formations sur le processus de libération d'une souffrance** (deuil, séparation ou autres). Les bénévoles de toute la région y sont invités et en sortent enrichis. Pour les présidentes, il y a eu présentation d'une méthode d'évaluation d'un projet (CDC de Coaticook) et de résolution de conflit (Rendez-vous annuels).

Un groupe de la FADOQ a mis en œuvre le programme « **Musclons nos méninges** ». Ce programme qui vient de Cavendish est fait d'ateliers sur la vitalité intellectuelle pour les aînés. Ce fut un succès!

Monique Morrissette,
présidente de la TCA de la MRC de Coaticook

DU NOUVEAU À WATERVILLE CET ÉTÉ : une Coopérative jeunesse de services



◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par Olivier Girondier

Coordonnateur-animateur de la maison des jeunes de Waterville Les Pacifistes

Cet été, la Maison des jeunes de Waterville lance une coopérative jeunesse de services (CJS).

Une CJS est une mini-entreprise sous forme de coopérative : avec l'aide d'un animateur, les jeunes prennent toutes les décisions en lien avec la CJS. Ils se répartissent les tâches et responsabilités afférentes à la

gestion de leur coopérative et aux services (tonte de gazon, gardiennage, ménage, etc.) qu'ils choisissent d'offrir à leur communauté. Ils bénéficient donc d'une formation pratique et intensive en entrepreneuriat collectif. En effet, la CJS est à la fois une entreprise, une association et un lieu d'apprentissage. Les jeunes y apprennent le fonctionnement d'une coopérative, les bases de l'entrepreneuriat et de la coopération, le travail d'équipe, le service à la clientèle, la négociation, le sens du travail bien fait et tant d'autres choses!

Tout jeune de 12 à 17 ans de Waterville peut participer à ce projet, mais seulement neuf places sont disponibles pour ce premier été d'existence.

Ce projet est financé par le Fonds étudiant II et le Fonds de solidarité de la FTQ, la Maison des jeunes de Waterville, la Ville de Waterville, le Fonds Tillotson de la région de Coaticook, la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et le député de Saint-François et ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Réjean Hébert.

Vous êtes un jeune qui veut participer à la CJS ou vous êtes un adulte, un commerce ou une entreprise qui voudrait offrir du travail aux jeunes de la CJS, alors n'hésitez pas à contacter Geneviève Marcil-Joly au 819-345-7733 ou à l'adresse genevievejoly.cjs@gmail.com.

Le saviez-vous?

◆ CHRONIQUE ÉDUCATION

Par Marie-Claude David

Conseillère en communication de la CSHC

INSCRIPTION À LA MATERNELLE

Si votre enfant n'est pas encore inscrit à la maternelle ou au programme Passe-Partout pour septembre prochain, vous pouvez encore le faire. Communiquez directement avec l'école de votre quartier. Pour connaître cette école, rendez-vous sur le site Internet de la commission scolaire des Hauts-Cantons (www.cshc.qc.ca) et cliquez sur le bouton Trouvez une école.

L'ÉDUCATION DES ADULTES, POUR TOUS

Le Centre d'éducation des adultes permet de terminer votre secondaire ou les cours prérequis pour un programme de formation professionnelle ou collégiale. Plus encore, il est possible d'y suivre des cours de perfectionnement en informatique, en anglais et



bien d'autres. Vous pouvez également vous y inscrire en tout temps! Info : 819-849-7023.

UN MÉTIER, ÇA S'APPREND

Jardinier, mécanicien agricole, ouvrier horticole, fleuriste, secrétaire sont quelques-uns des métiers que vous pouvez apprendre au Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture. Il est encore possible de vous inscrire dans l'un ou l'autre des programmes en formation professionnelle du CRIFA. Info : 819-849-9588.

UN LIVRE POUR LES VACANCES

Les vacances d'été constituent une occasion idéale pour encourager votre enfant à lire. Un moment de détente ou de partage en votre compagnie lui donnera accès à tout un univers imaginaire, à des jeux ou lui permettra même de satisfaire sa curiosité sur certains sujets. Des suggestions de la bibliothécaire Josée Fontaine :

Chasse au gorille ou *N'est pas lord Dickinson qui veut...* chez Kaléidoscope

Le livre des vrai faux
chez De la Martinière Jeunesse

L'Herbier des Fées aux Éditions Albin Michel

La mémoire de l'éléphant chez Hélium

Pour d'autres recommandations de lecture pour votre enfant du primaire, cliquez sur le bouton Parents du site Internet de la commission scolaire des Hauts-Cantons (www.cshc.qc.ca) puis, sous la section Outils, guides et publications, choisissez Préscolaire/ primaire et cliquez sur l'image Biblio Clin d'œil - Pour l'amour de la lecture.

Bonnes vacances et bel été!

De grands changements pour l'été 2013



L'été 2013 marque de grands changements pour les Loisirs d'été de Coaticook. Tout d'abord, nous offrons deux profils aux jeunes : **GÉNÉRAL** et **SPORTIF**. Le profil général propose une variété d'activités, de nature sportive, artistique, éducative ou autre. Pour ce qui est du profil sportif, les jeunes auront l'occasion d'apprendre et de pratiquer plusieurs sports, tels

que la natation, le soccer, le hockey, la randonnée, le tennis, le baseball, etc. Les deux profils donneront l'occasion aux jeunes de bouger, mais bien entendu, le profil sportif est un peu plus actif.

Par ailleurs, comme vous le savez, Coaticook accueille les Jeux d'été du Canada; nous en profitons donc pour initier les jeunes à différentes disciplines en organisant nos propres Jeux du camp de jour. Ainsi, chaque semaine, les jeunes apprendront une nouvelle discipline olympique afin de se préparer pour la **Coupe Loisirs d'été qui aura lieu le 7 août**. Aussi, plusieurs activités culturelles auront lieu tout au long de l'été. Il y aura des ateliers de cirque, de musique, de création de masques et de danse.

Ces activités permettront de préparer le spectacle de fin d'été. Finalement, nous offrons cette année une huitième semaine de camp, soit du **12 au 16 août**. Bref, voilà plusieurs changements qui assureront aux jeunes un été hors du commun.

Jusqu'à présent, nous accueillons **180 enfants âgés de 5 à 12 ans**. L'équipe des Loisirs d'été est composée des personnes suivantes : Elizabeth Carrier, coordonnatrice générale; Marie-Pier Boisvert, coordonnatrice adjointe; Emmanuelle Dupuis, animatrice en chef. De plus, 14 animateurs et deux accompagnatrices sont en poste depuis le 25 juin au parc Laurence.

Bon été!

Une entente pour les loisirs

CHRONIQUE LOISIRS

Par Bruno Bélisle

Coordonnateur Sports-Loisirs, Ville de Coaticook

En août 2012, la Ville de Coaticook a signé avec la Ville de Waterville et les municipalités de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge-de-Clifton et Saint-Herménégilde (que nous nommerons les municipalités membres) une entente leur permettant d'utiliser certains équipements de loisirs de Coaticook au même titre que la population coaticookoise. Cette entente, qui débutait le 1er août 2012, se termine le 31 juillet 2017.

L'entente permet de proposer des loisirs variés qui s'ajoutent à ceux déjà offerts aux citoyens des municipalités membres. Elle vise aussi à répartir les coûts de fonctionnement de façon équitable.

Concrètement, cela veut dire qu'un citoyen d'une municipalité membre n'a pas de surprime à payer lors de l'inscription à des sports. Cette surprime est de 700 \$ pour les sports d'hiver et de 300 \$ pour les sports d'été.

Les installations visées par l'entente sont : l'aréna Gérard-Couillard, les stades de balle, les terrains de soccer de Coaticook et ceux pour lesquels la Ville de Coaticook a des ententes d'utilisation (terrain de

l'école secondaire La Frontalière), le parc municipal Laurence (à l'exception des camps de jour), le Parc de la Gorge de Coaticook, le parc Découverte nature de Baldwin et le Pavillon des arts et de la culture pour les activités de loisirs culturels (ateliers d'art, cours de danse, de musique, etc.). Pour ce qui est de la piscine municipale, il faut réserver avec le coordonnateur Sports-Loisirs de la Ville, en raison de la capacité d'accueil.

Cette entente est profitable pour tous, car elle permet d'accueillir un plus grand nombre de participants à des activités organisées par des bénévoles bourrés de talents et soucieux d'offrir les meilleurs services aux jeunes comme aux moins jeunes.

Pour toute autre information, contactez Bruno Bélisle, coordonnateur Sports-Loisirs à la Ville de Coaticook, au 819-849-2721, poste 238 ou au b.belisle@coaticook.ca.



SÉCURIJOUR COATICOOK 2013 : 150 jeunes sensibilisés à la sécurité!

Le 24 mai dernier a eu lieu la troisième édition du camp Sécourijour Coaticook. Cette journée d'apprentissage s'adressait aux jeunes de sixième année des écoles de la région de Coaticook.

Lors de cette journée, les 152 élèves ont eu la chance de participer à dix ateliers qui avaient pour but de les sensibiliser à différentes situations pouvant survenir au quotidien. Ces ateliers portaient sur l'utilisation d'un extincteur portatif, l'importance du port du casque à vélo, les saines habitudes de vie, la manipulation sécuritaire des produits dangereux, la sécurité sur les cours d'eau, l'utilisation d'une trousse de premiers soins, la sécurité avec de la machinerie agricole, un test de réflexe, la sécurité à VTT et l'importance d'un bon lavage de mains. Pour conclure la journée, le Club Lions de Coaticook a procédé au tirage de trente casques de vélo et de deux vélos.

Les organisateurs de l'événement remercient les participants et les animateurs d'ateliers qui ont permis de

faire de cette journée un succès. Les animateurs sont Yvan Morin, Noël Duplessis, Pascal Cormier, Pierre Lamirande, Louis-Charles Boisvert, Mélissa Fortin et Émilie Gaudrault, Tristan Martineau, Monique Clément, Valérie Giguère et Sonia Doiron. L'activité sera répétée l'année prochaine!

Merci à nos généreux commanditaires :

Club Lions de Coaticook, Régie incendie de Coaticook, Promutuel, Fonds Tillotson, Jean Coutu,



Fondation SQ, Fédération des producteurs de lait du Québec, Financement agricole Canada, Caisse Desjardins, Brunelle électronique, Laiterie de Coaticook, Centre des moulées, Équipements agricoles G. Lynch, Autobus G. Ashby, PAC Coaticook, RMStator, Bonisoir Coaticook, Gauthier et Tremblay inc., Ferme Masson, Services d'entretien E.A., UPA Estrie et CRIFA.

Christian Létourneau et Jonathan Garceau
Coordonnateurs, Sécourijour Coaticook



PROMUTUEL
COATICOOK-SHERBROOKE



Juin, c'est le temps des piscines!

LA PISCINE MUNICIPALE NE FAIT PAS EXCEPTION.

Votre piscine municipale est officiellement **OUVERTE DEPUIS LE 21 JUIN**. En tout, onze sauveteurs se relaieront pour assurer votre sécurité à la piscine municipale ainsi qu'à la plage de Baldwin. Nos sauveteurs sont également présents à la Gorge

de Coaticook ainsi qu'à la plage du lac Wallace. La piscine fermera le 2 septembre 2013.

Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 11 h à 20 h et le dimanche de 12 h à 20 h; du 21 juillet au 3 août inclusivement, tous les jours de 10 h à 20 h.

L'été 2013 marquera l'ouverture des modules de jeux d'eau. Ils remplaceront la pataugeoire qui commençait à être vieillotte. L'installation de jeux d'eau a été possible grâce au club Optimiste qui a versé une généreuse subvention de 30 000 \$.

Surveillez les journaux et notre site Internet pour des informations sur le nage-o-thon organisé par les sauveteurs et d'autres activités destinées à conscientiser la population à la prévention des noyades.

L'accès à la piscine est gratuit. Le port du bonnet de bain est obligatoire (location possible sur place). Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Info : ville.coaticook.qc.ca

Bon été!

Sur la route du marché À LA FERME DE LA VALLÉE DE LA COATICOOK

◆ CHRONIQUE AGROTOURISME

Par *Géraldine Lansiaux*

Chargée de projet CLD de la MRC de Coaticook

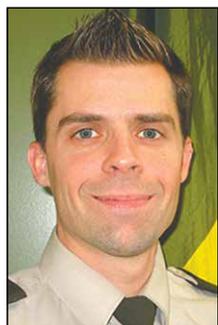
Vous voulez réaliser une activité intéressante et originale? Vous êtes au bon endroit!

Nous vous proposons ici une sorte de rallye à la campagne. Il s'agit en fait d'un parcours panoramique cartographié qui vous conduira d'un produit savoureux à l'autre. Vous êtes sur la route du marché à la ferme de la Vallée de la Coaticook. Apportez votre glacière, car vous ne repartirez pas les mains vides. Vous succomberez assurément à nos délicieux fromages, nos fruits et légumes, notre fleur d'ail ou encore nos compotes, chutneys, confitures... la liste de vos découvertes est longue!

Comment participer à cette découverte agrogourmande? Plusieurs moyens sont à votre disposition : procurez-vous la carte-napperon de produitsdelaferme.com qui regroupe l'ensemble des fermes participantes ou téléchargez le circuit sur votre téléphone intelligent. La carte-napperon est disponible au bureau d'accueil touristique ou dans les nombreux présentoirs touristiques un peu partout en région. On peut aussi la télécharger à partir du site Internet www.produitsdelaferme.com. Pour le circuit sur appareil intelligent, vous devez télécharger l'application BaladoDécouverte. Là aussi, tous les détails se trouvent sur le site Internet.

En route, vous apprécierez les paysages bucoliques, les montagnes majestueuses et le charme des vallées uniques à notre région. Curieux gourmands ou gourmands curieux, on vous attend!

Info : www.produitsdelaferme.com



◆ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par *Frédéric Pelletier*

Directeur intérimaire, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Bonjour,

En tant que directeur par intérim de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook, une de mes priorités est d'offrir aux résidents un environnement paisible et sécuritaire. La participation et la collaboration des citoyens sont primordiales afin de permettre aux policiers de mener des interventions efficaces. J'encourage toute personne qui serait témoin d'un acte illicite à communiquer sans hésiter avec la Sûreté du Québec pour que nous puissions coordonner les actions nécessaires afin de maintenir la paix et l'ordre.

Que faire si j'ai de l'information sur des activités qui m'apparaissent suspectes ou criminelles? Où dois-je m'adresser?

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le 9-1-1.

Lorsque la situation n'est pas urgente, composez le 310-4141 ou le *4141 à partir d'un cellulaire.

Vous pouvez également contacter l'organisme Échec au crime en composant le 1-800-711-1800 pour faire une dénonciation en toute confidentialité.

Qui peut porter plainte?

Toute personne (victime, témoin ou autre) d'une infraction criminelle peut s'adresser au service de police pour porter plainte.

J'ai été témoin d'un acte criminel. Que dois-je faire?

Vous n'êtes pas obligé de dénoncer un acte criminel, mais vous pouvez toujours vous présenter à un poste de police pour rapporter l'évènement et faire ouvrir une enquête.

J'ai été victime ou témoin d'un acte criminel. Serai-je obligé de témoigner en cour?

Cela pourrait être nécessaire si votre témoignage est essentiel pour faire la preuve de l'acte criminel reproché.

Que faire si je crois avoir été témoin d'une activité illicite?

Si vous êtes témoin d'une activité qui vous semble illicite, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec, au 310-4141.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site Internet au www.sq.gouv.qc.ca.

En toute collaboration, votre directeur par intérim,

Frédéric Pelletier # 10359

Directeur intérimaire

Poste de la Sûreté du Québec MRC de Coaticook

819-849-4813

557, rue Main Ouest

Coaticook (Québec) J1A 2S5

***En Estrie
Notre engagement, votre sécurité!***



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ÉCHEC AU CRIME?

Échec au crime est un organisme sans but lucratif, indépendant des corps policiers, composé de bénévoles actifs qui se consacrent au bien-être de leur communauté. Nous proposons aux citoyens un moyen efficace pour donner de l'information aux services de police, qui leur permettra de prévenir et de résoudre les crimes, tout en préservant l'anonymat de la personne qui fait le signalement. Il y a deux façons de joindre anonymement la centrale d'Échec au crime : par le site Internet www.echecaucrime.com, où vous trouverez une fiche de signalement, à la page d'accueil, qui vous indiquera les renseignements à fournir en vue d'aider les policiers dans leur enquête, ou par téléphone au **1-800-711-1800**.

Merci d'aider votre communauté!

Un secteur agricole dynamique, L'AGROALIMENTAIRE EN EFFERVESCENCE

◆ CHRONIQUE AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par Marjorie Tyroler

Directrice générale du CLD de la MRC de Coaticook

Comme c'est l'été, le moment est plus qu'approprié pour parler de notre industrie agricole et agroalimentaire. Voici quelques données de l'année 2012 extraites du rapport économique annuel du CLD.

Au niveau agricole, il y a eu 24 établissements (relève) en agriculture en 2012 dans la MRC, incluant les nouvelles entreprises et le transfert partiel. Avec ses quelque 570 entreprises agricoles et 1 109 producteurs, la MRC de Coaticook occupe une place prédominante en Estrie, générant le plus grand revenu agricole de la région. Elle possède plus de 30 % des superficies cultivées de l'Estrie et est considérée comme le bassin laitier de la région. En plus de la production laitière qui est de loin la plus prospère et présente, la MRC compte de nombreuses fermes porcines et bovines, des piscicultures, des fermes maraîchères et de grandes cultures. Des entreprises de transformation agroalimentaire et de petites productions non traditionnelles contribuent également au développement économique de notre territoire et à la diversification de notre production agricole.

Au cours de l'année, plusieurs projets collectifs ont été réalisés, dont :

- la poursuite du projet d'incubateur d'entreprises maraîchères biologiques pour accueillir de nouveaux producteurs maraîchers;
- la poursuite de la mise sur pied et de l'implantation d'un Centre d'entreprises agroalimentaires qui offre des espaces spécialisés pour la transformation des produits;
- la poursuite du projet de mise en marché Saveurs des Cantons qui aménage des points de vente et



assure le suivi des produits en magasin, en plus de faire la représentation et la distribution de produits régionaux auprès des HRI (hôtels-restaurants et institutions), des détaillants et lors d'événements spéciaux;

- le développement d'une formation sur l'exportation des produits agroalimentaires en collaboration avec le Carrefour Québec International (CQI);
- le développement d'une formation sur la production de l'ail;
- le renouvellement du site Internet de produitsdelaferme.com.

Notre MRC est l'une des seules régions du Québec qui compte sur les services d'une agente de développement agricole et agroalimentaire à temps plein, madame Line Boulet, qui est à l'emploi du CLD de la MRC de Coaticook.

« Le CLD de la MRC de Coaticook, votre partenaire en développement des affaires »

Pour obtenir de l'aide technique ou financière pour vos projets d'entreprise, contactez-nous au 819-849-7014 ou au cld@cldmrccoaticook.qc.ca.



SOYEZ COOL EN PRENANT GARDE AUX COUPS DE CHALEUR!

Les animaux de compagnie, tout comme les êtres humains, peuvent souffrir de la chaleur. Puisqu'ils se rafraîchissent en haletant, et non en transpirant, quelques minutes sous une température chaude suffisent à mettre la vie de votre animal en danger. Puisque la prévention demeure le meilleur remède, voici quelques conseils qui vous éviteront une situation tragique.



Dès que le beau temps revient, ne laissez jamais votre animal seul dans la voiture, même si les fenêtres

sont entrouvertes. Plusieurs études ont démontré que la température intérieure d'un véhicule garé à l'ombre et avec les fenêtres entrouvertes peut rapidement, dû à l'effet de serre, être supérieure de 20° C à la température extérieure. Ainsi, une température extérieure de 10° C se traduit en une température intérieure de 30° C. Imaginez en plein été lorsqu'il fait 27° C; la température de l'habitacle à l'ombre peut atteindre 42° C en cinq minutes, et près de 55° C au soleil. Or, un animal dont la température corporelle atteint 42° C risque de graves problèmes métaboliques, lesquels peuvent entraîner sa mort s'il n'est pas traité rapidement. Pourquoi courir ce risque? Laissez-le plutôt à la maison, où il sera bien plus confortable et en sécurité.

Les premiers signes d'hyperthermie se traduisent par une respiration haletante et de l'agitation. Puis, l'animal salivera par la gueule et même par le museau, et pourra devenir chancelant. Dès les premiers signes, n'attendez pas : appelez votre vétérinaire ou amener votre animal à la clinique la plus proche.

Si votre chien vit à l'extérieur, offrez-lui un accès à un lieu ombragé; placez-y sa niche ainsi que plusieurs bols d'eau fraîche et propre. Si vous quittez pour la journée, déposez des glaçons dans ses bols d'eau.

Évitez l'exercice avec votre chien par temps chaud. Les chiens sont généralement moins habilités que les humains à résister à la chaleur. Optez plutôt pour une promenade en fin de soirée ou au petit matin.

Prenez garde au goudron et à la chaussée brûlante, car ils peuvent irriter les coussinets de votre animal. C'est une autre raison d'éviter les promenades par temps chaud.

Bon été!

CONCOURS

“PORTE LE FLAMBEAU VERS LES JEUX”

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET DEVEZ PORTEUR LORS DU RELAIS DE LA FLAMME RÉGIONAL!

DU 17 JUILLET AU 2 AOÛT, LA FLAMME DES JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 2013 VISITERA 34 VILLES ESTRIENNES. 380 PORTEURS AURONT LA CHANCE DE VIVRE LES JEUX EN PARCOURANT 1 KM AVEC LE FLAMBEAU. VOUS AIMERIEZ FAIRE PARTIE DE CES PORTEURS ET PARTICIPER AU RELAIS RÉGIONAL? INSCRIVEZ-VOUS À RELAIS.FLAMME@JEUXDUCANADA2013.CA!

VOICI CE QUE NOUS DEVONS SAVOIR :

- VOTRE NOM
- VOTRE VILLE
- VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
- VOTRE DATE DE NAISSANCE
- VOTRE ADRESSE COURRIEL
- 4 JOURS DE DISPONIBILITÉ ENTRE LE 17 JUILLET ET LE 2 AOÛT 2013. UNE SEULE DE CES JOURNÉES SERA CHOISIE.
- **LA DURÉE DE VOTRE IMPLICATION LORS DE CETTE JOURNÉE EST ESTIMÉE À 2 H
- SI VOUS FAITES PARTIE D'UN CLUB SPORTIF

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE : 30 JUIN À MINUIT!

UN TIRAGE AU SORT SERA EFFECTUÉ LE 2 JUILLET. SI VOTRE NOM EST PIGÉ, VOUS RECEVREZ ALORS TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES. VOUS SEREZ ASSIGNÉ, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, AU POINT LE PLUS PRÈS DE VOTRE RÉSIDENCE.

BONNE CHANCE À TOUS!



RELAIS DE
LA FLAMME
TORCH
RELAY



2 AU 17 AOÛT 2013 - AUGUST 2 TO 17 2013
JEUXDUCANADA2013.CA



PARTENAIRE SIGNATURE • SIGNATURE PARTNER

L'accumulation de matières combustibles

◆ CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Technicien en prévention incendie de la MRC de Coaticook

Lors de visites de prévention incendie dans les résidences ou les logements, nous constatons régulièrement une accumulation importante de matériel combustible, tel que des vêtements, boîtes, journaux, coussins, sacs ou liquides inflammables, à un point où le risque d'incendie devient inquiétant.

Le règlement municipal est très clair à ce sujet :

« Il est interdit d'accumuler à l'intérieur et autour des immeubles des matières combustibles qui, en raison de leur quantité ou de leur emplacement, présentent un risque d'incendie. »

Cela peut sembler banal, mais c'est tout le contraire. L'accumulation de matières combustibles peut être très dangereuse pour votre sécurité. Voici donc quelques conseils à suivre par rapport à cette situation :

- Les plinthes électriques devraient être dégagées d'au moins 10 cm (6 po) devant et au-dessus, pour assurer une meilleure distribution de l'air chaud et aussi éviter que le matériel situé trop près des plinthes s'enflamme;
- Les poêles et fournaies aux bois doivent eux aussi être dégagés. Ce dégagement doit être d'au moins un mètre pour éviter par exemple que les vêtements collés sur l'appareil s'enflamment ou encore qu'un tison sorte de l'appareil une fois la porte ouverte et mette le feu au matériel tout autour;
- Une attention particulière doit aussi être portée aux cuisinières. Il n'est pas rare de voir des piles de matières combustibles autour de celles-ci. Cette situation est très dangereuse, car si la pile tombe sur un des éléments chauffants de la cuisinière, il y a risque d'incendie, et ce, dans un très court laps de temps;



- Les moyens d'évacuation tels que les escaliers, portes, balcons et corridors doivent en tout temps être dégagés. Il doit être facile d'évacuer le bâtiment en cas d'urgence;
- Les panneaux de distribution électrique doivent être accessibles et dégagés en tout temps. Il doit y avoir au minimum un mètre de dégagement devant ceux-ci. De plus, il faut s'assurer de fermer leur couvercle de protection et de nettoyer la poussière et les toiles d'araignée dont ils pourraient être couverts.
- Conservez le moins possible de liquides inflammables et tenez ces produits hors de la portée des enfants.

De plus, lorsqu'un incendie survient dans un bâtiment abritant de telles accumulations, la propagation du feu sera beaucoup plus rapide. Vos chances de sortir sain et sauf diminuent donc considérablement. Du matériel qui n'est pas utilisé depuis plusieurs années devrait être envoyé à la Ressourcerie des frontières, au Centre d'action bénévole, à la récupération, ou aux ordures s'il n'est pas récupérable.

Il suffit d'un simple moment d'inattention pour qu'un incendie se déclenche, il est donc important de tout mettre en œuvre pour éviter un tel désastre.

FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK : DIRECTIVES POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Le Fonds Tillotson de la région de Coaticook a été établi dans le but d'appuyer la poursuite de larges objectifs de bienfaisance dans les communautés de Coaticook et des environs. Le Fonds entend apporter sa contribution en accordant des subventions d'aide financière dans les domaines suivants :

- Besoins de base et soutien à la communauté
- Soins de santé
- Éducation
- Services à la personne et bien-être social
- Loisirs pour les jeunes
- Programmes et services aux personnes âgées

ADMISSIBILITÉ AUX SUBVENTIONS :

Le Fonds accueille des demandes de subvention jusqu'à 10 000 \$ provenant d'organismes canadiens au service des communautés de Coaticook et des environs, y compris des organismes à but non lucratif, des organismes de bienfaisance enregistrés, des municipalités et autres.

Les activités suivantes sont généralement non admissibles à l'aide financière :

- Programmes religieux (les organismes fondés sur la foi peuvent soumettre des demandes pour des programmes non religieux)
- Subventions à des personnes

PROCESSUS DE DEMANDE :

Les demandeurs doivent fournir un Formulaire de demande du Fonds Tillotson de la région de Coaticook dûment rempli et un projet de budget à : Fonds Tillotson de la région de Coaticook, 253, rue Michaud, Coaticook (Québec) J1A 1A9

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES DEMANDES :

- Date limite de dépôt des demandes : le 15 septembre 2013 (subventions attribuées en octobre 2013)

Prière de communiquer avec Mme Bernais au 819-849-2737 ou à TillotsonFund@BestGlove.ca pour obtenir de l'information additionnelle.

COMITÉ CONSULTATIF

Jackie Bernais, Canton de Hatley, Québec
 Judith Bolduc, Coaticook, Québec
 James Crook, Ayer's Cliff, Québec
 Tom Deans, Conway, New Hampshire
 Mike Everett, président, Ayer's Cliff, Québec
 John Samson, Coaticook, Québec
 Ben Gayman, Manchester, New Hampshire

Le Centre Service Canada de Coaticook est déménagé!

Le Centre Service Canada de Coaticook est maintenant situé dans un nouvel emplacement, soit au 289, rue Baldwin.

En vous présentant sur place, vous pourrez accéder à une vaste gamme de programmes et services du gouvernement du Canada, faire une demande d'assurance-emploi, obtenir un numéro d'assurance sociale, déposer une demande de passeport, faire une demande pour la pension de la sécurité de la vieillesse et plus encore.

Le Centre Service Canada de Coaticook est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h.

Comment fonctionne l'urgence?

◆ CHRONIQUE SANTÉ

Par *Marlène Audit*

Agente d'information et de communication CSSS de la MRC-de-Coaticook

QUE FAIRE AVANT D'ALLER À L'URGENCE?

1. Communiquez avec la ligne Info-Santé 8-1-1, disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
2. Si l'infirmière d'Info-Santé vous recommande de vous présenter à l'urgence, rendez-vous à une salle d'urgence.
3. Si votre état de santé est moins urgent, rendez-vous à une clinique.

CONNAISSEZ-VOUS LES ÉTAPES À L'URGENCE?

1. ÉVALUATION PAR UNE INFIRMIÈRE AU TRIAGE

Elle déterminera l'urgence et le niveau de priorité de soins dont vous avez besoin.

Si votre état de santé se dégrade pendant que vous attendez, **AVISEZ IMMÉDIATEMENT** l'infirmière au triage ou l'agente à l'accueil.

L'infirmière évaluera à nouveau votre état de santé et informera le médecin si vous avez besoin de soins rapidement.

2. EXAMEN PAR UN MÉDECIN

Temps d'attente? Malheureusement, impossible à prédire.

Il VARIE SELON PLUSIEURS FACTEURS :

- L'urgence des soins dont vous avez besoin (NIVEAUX DE PRIORITÉ) et non de l'heure d'arrivée;

- Le nombre de patients sur civière et ceux qui sont déjà dans la salle d'attente;
- Les patients dont l'état de santé nécessite des soins immédiats (arrêt ou crise cardiaque, enfant souffrant d'asthme sévère, etc.) sont traités en priorité, peu importe le nombre de personnes dans la salle d'urgence.

Le fait d'arriver en ambulance ne signifie pas qu'un médecin vous examinera avant d'autres patients.

QUI A PRIORITÉ À L'URGENCE?

Saviez-vous que l'ordre de priorité est établi selon l'Échelle canadienne de triage et de gravité? Voici les 5 niveaux de priorité (cotes de priorité) à l'urgence :

NIVEAU 1 – RÉANIMATION

Personne ayant un problème de santé mettant sa vie en danger et nécessitant des soins de réanimation immédiats.

NIVEAU 2 – TRÈS URGENT

Personne ayant un problème de santé grave nécessitant une prise en charge rapide.

NIVEAU 3 – URGENT

Personne ayant un problème de santé important, pouvant être instable, mais qui ne met pas sa vie en danger.

NIVEAU 4 – MOINS URGENT

Personne ayant un problème de santé qui n'exige pas une prise en charge immédiate.

NIVEAU 5 – NON URGENT

Personne ayant un problème de santé mineur et qui devrait plutôt se rendre dans une clinique.

La tête du DG mise à prix



Le directeur général de la Ville de Coaticook a décidé de participer activement à une des campagnes de financement de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook. En effet, il ne s'est pas fait couper les cheveux depuis le mois de septembre 2012. Il subira un « rase-coco » le 20 septembre prochain, à l'occasion du tournoi de golf annuel de la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook qui se tiendra au Club de golf de Coaticook. Il est à noter que son garçon de six ans, Mika, a décidé de se faire lui aussi pousser les cheveux pour la cause.

Les employés de la Ville de Coaticook ont décidé d'aider leur directeur général à amasser des fonds pour sa coupe de cheveux.

Le vendredi 12 juillet 2013, en avant-midi, les employés municipaux feront participer Vincent Tanguay aux travaux de voirie : il peindra le kiosque des musiciens au parc Chartier. Ce sera une chance pour la population de verser des dons pour l'encourager dans ses laborieux travaux et, par le fait même, de contribuer à la cueillette de fonds au profit de la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook.



TIRAGE de la Maison de la santé Desjardins 2013

La population est invitée à se procurer des billets pour participer au tirage de la Maison de la santé Desjardins 2013. Ces billets sont en vente au coût de 20 \$ à la Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie, ainsi qu'à toutes les succursales de son territoire.

Rappelons que les profits générés par la campagne de financement sont partagés entre le CHUS, qui dessert à lui seul un million de personnes, et cinq fondations

réparties sur le territoire estrien. Il faut savoir qu'une partie des profits découlant de la vente de billets d'un secteur donné est remise à la fondation hospitalière de ce secteur. L'argent ainsi recueilli est utilisé pour l'achat de nouveaux appareils et équipements requis pour les soins de santé. Ainsi, l'an dernier, 7 666 \$ ont été remis à la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook.

Cette année, seize prix feront partie du tirage. En plus d'une maison entièrement meublée et d'un terrain aménagé, il y aura en prix un crédit-voyage de 2 000 \$ jumelé à un montant de 3 000 \$, ainsi que 14 chèques-cadeaux de 1 000 \$ chacun.

Le grand tirage aura lieu le 16 septembre au Musée de la nature et des sciences à Sherbrooke lors d'un cocktail réunissant les seize finalistes et leur famille. Les noms des finalistes auront été déterminés par

un tirage au sort le 9 septembre. La personne gagnante aura le choix entre la maison ou un montant de 215 000 \$.

Plus il y aura de billets vendus localement, plus importante sera la somme versée à la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook, alors participez en grand nombre!



◇ CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par *Émilie Gaudreault*Agente de soutien en saines habitudes de vie
Projet Manger, Rire et Courir

S'informer sur la santé?

Nous sommes constamment exposés à diverses informations qui nous incitent à bouger plus et manger mieux. Mais proviennent-elles de sources fiables? Nous assimilons ainsi ces tonnes de renseignements sans trop nous poser de questions et sans pousser notre curiosité à chercher de l'information supplémentaire. Pourtant, il existe de nombreuses façons de s'informer en vérifiant que la source provient de professionnels de la santé, d'articles scientifiques ou de regroupements gouvernementaux.

Internet est de nos jours l'outil le plus utilisé, puisqu'il est rapide et facile d'accès. C'est pourquoi Manger, Rire et Courir vous propose d'aller consulter les sites mentionnés ci-dessous afin d'enrichir vos

connaissances sur les saines habitudes de vie. Il existe toutefois un outil qui s'avère être très crédible, mais que nous avons délaissé depuis quelques années : les livres. En effet, la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook a mis au point un nouveau système de repérage de livres ayant comme sujets la santé, l'activité physique et la saine alimentation. Ces livres ont été vérifiés et approuvés par des professionnels de la santé. Il est possible de les reconnaître grâce à l'autocollant qui y est apposé et qui représente une jeune coureuse.

Ce système a récemment été instauré à la bibliothèque, mais compte déjà plus de 140 exemplaires détenant cette approbation santé. Que ce soit un livre de recettes, un guide de mise en forme, un plan d'entraînement dans un sport spécifique ou des trucs pour faire des choix judicieux à l'épicerie, on en trouve pour tous les goûts! Une liste de ces livres sera disponible d'ici peu sur le site Internet de la bibliothèque

Françoise-Maurice. Explorez les allées de la bibliothèque, repérez les étiquettes et bonne lecture!

Le projet Manger, Rire, Courir est une initiative regroupant plusieurs partenaires de la MRC de Coaticook pour l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans. Info : www.facebook.com/mangerrirecourir.

www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca

Renseignements ciblant les entreprises, les communautés et les citoyens québécois.

www.veilleaction.org

Actualités santé, prévention des problèmes liés au poids chez les jeunes, progrès scientifiques en matière de saines habitudes de vie et plus!

bougerjenmange.ca

Alliance sherbrookoise qui aborde l'alimentation, l'activité physique et l'image corporelle chez les jeunes de 0 à 17 ans. Publication d'actualités santé et de trucs pour les parents.

LE RELAIS POUR LA VIE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Un grand succès pour Coaticook : 105 000 \$ amassés



L'organisation récente à Coaticook d'une 11^e édition du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer a permis d'amasser 105 000 \$. Le Relais est l'événement qui a le plus d'impact dans la lutte contre tous les cancers.

Le 1er juin, pendant 12 heures, 34 équipes de 10 personnes (familles, amis, collègues) et plus de 100 survivants ont marché toute la nuit et se sont relayés autour d'une piste au parc Laurence afin d'amasser des fonds pour lutter contre le cancer.

L'organisation du Big Bill, représenté par monsieur Marcel Sévigny, était heureuse d'assurer la présidence d'honneur de ce Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer. M. Sévigny a encouragé les quelque 500 personnes sur place et a rappelé que cet événement est une occasion unique pour manifester notre soutien aux personnes touchées par le cancer et leur livrer un message d'espoir. Notre porte-parole, monsieur Pascal Rhéaume, a lui aussi vécu une expérience unique avec cette association au Relais pour la vie.

Le Relais pour la vie de Coaticook désire remercier chaleureusement ses divers commanditaires. Un merci tout spécial à Desjardins Caisse populaire des Verts-Sommets, Supermarché IGA de Coaticook, Le Progrès de Coaticook ainsi que la Ville de Coaticook.

Le Relais pour la vie est le plus grand événement de collecte de fonds pour la lutte contre le cancer. Cette célébration de la vie se déroule en trois grands volets :



CÉLÉBRER les survivants du cancer, **RENDRE HOMMAGE** aux êtres chers touchés par le cancer et **LUTTER** ensemble dans l'espoir d'éradiquer à jamais cette terrible maladie.

Cette année, quelque 50 000 marcheurs sont attendus à l'un des 87 Relais pour la vie qui auront lieu un peu partout au Québec et l'on souhaite amasser 13,7 M\$.

Pour tout renseignement à propos du Relais pour la vie, visitez facebook.com/sccquebec, écrivez à relais@quebec.cancer.ca ou communiquez directement avec le bureau de la Société canadienne du cancer de l'Estrie au 3330, rue King Ouest, bureau 130 à Sherbrooke.

Pour de plus amples renseignements, visitez facebook.com/sccquebec ou communiquez avec Martine Normand, responsable des communications au 819-849-2999 ou martinehic@videotron.ca

LE CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK PART EN MISSION

FAITES PARTIE DU VOYAGE!

Cette grande aventure s'inscrit dans la planification stratégique 2012-2017 du CSSS de la MRC-de-Coaticook. L'objectif ultime : atteindre la planète CSSS 2017! Un voyage stimulant et enrichissant qui nécessitera dialogue, entraide, changement d'habitudes et de réflexes, partenariat, mobilisation, rigueur, innovation et implication de l'équipage, de toute une population et des partenaires actuels et de ceux qui s'ajouteront au cours du périple.

UNE EXPÉDITION PROPULSÉE PAR 7 VALEURS FONDAMENTALES

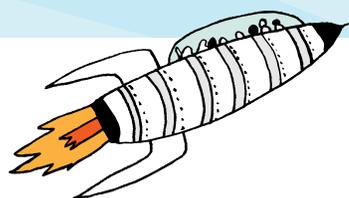
VALEURS RELATIONNELLES

- ★ HUMANISME
- ★ RESPONSABILISATION
- ★ SOLIDARITÉ

VALEURS ORGANISATIONNELLES

- ★ INNOVATION
- ★ QUALITÉ ET SÉCURITÉ
- ★ ÉQUITÉ
- ★ EFFICIENCE

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2012-2017



PRENEZ PLACE À BORD! Destination : CSSS 2017



UNE ORGANISATION

CENTRÉE SUR LES BESOINS DE SA POPULATION

QUI ASSUME UN FORT LEADERSHIP DANS SON RÉSEAU LOCAL DE SERVICES

RIGOREUSE QUI MOBILISE SON PERSONNEL DANS DES PROJETS D'AMÉLIORATION CONTINUE EN REGARD DES SOINS ET DES SERVICES

QUI REND DISPONIBLE LA JUSTE INFORMATION EN TEMPS OPPORTUN

5

PLANÈTES ET LEURS DÉFIS

UNE EXPÉDITION FACE À 5 GRANDS ENJEUX

1 PLAN DE VOL : 5 ORIENTATIONS POUR GARDER LE CAP

- Reconnaître la compétence de chacun d'agir sur sa santé et son bien-être.
- Rapprocher les services et les adapter aux particularités de la population.
- Établir des partenariats partout où cela se révèle pertinent et réalisable.
- Rapprocher le pouvoir de décision près de l'action pour favoriser mobilisation et innovation.
- Renforcer la rigueur à tous les niveaux : Qualité-Sécurité-Optimisation.

COMMUNICATION

GÉRER DE FAÇON STRATÉGIQUE ET PROACTIVE LES INFORMATIONS ET LES COMMUNICATIONS

5



ADAPTATION

ADAPTER LES SERVICES AUX BESOINS ÉVOLUTIFS

1



PARTENARIAT

AMÉLIORER LES MAILLAGES FONCTIONNELS ENTRE LES ÉQUIPES DE TRAVAIL À L'INTERNE ET AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU

2



PERFORMANCE

OPTIMISER LES RESSOURCES DISPONIBLES ET S'ASSURER D'UNE PRESTATION DE SERVICES DE QUALITÉ, SÉCURITAIRE ET À LA HAUTEUR DES PLUS HAUTS STANDARDS

4



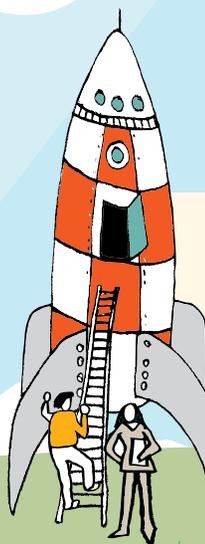
COMPÉTENCE

DISPOSER D'ÉQUIPES DE TRAVAIL QUALIFIÉES

3



PARTEZ EN MISSION AVEC NOUS!



Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook

cssscoaticook.ca

Faites partie DU MOUVEMENT

L'URBANISME EST À LA BASE DES CONDITIONS GAGNANTES
D'UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ

CHRONIQUE URBANISME

Par *Dominick Faucher*

Directeur du service d'aménagement de la MRC de Coaticook

et *Philippe Brault*

Urbaniste stagiaire de la MRC de Coaticook

L'urbaniste n'est pas un professionnel de la santé.

Pourtant, son travail est à la base des conditions gagnantes d'une communauté en santé.

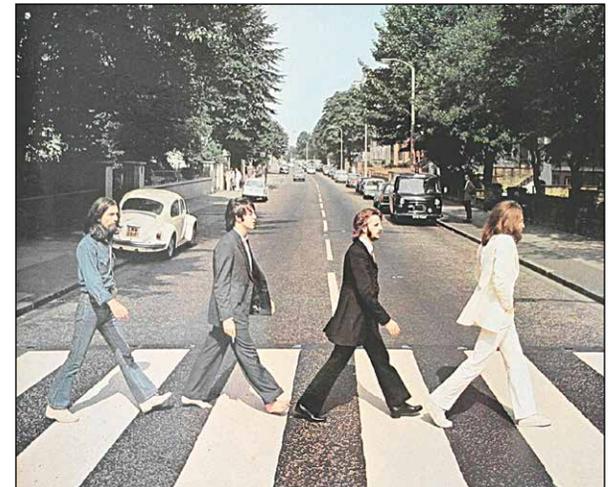
C'est vers la fin du 19^e siècle que les premiers liens entre l'organisation du territoire et la santé ont été établis. Afin de contrôler les épidémies de choléra et de maladies respiratoires, on a décidé de séparer certains usages nuisibles des quartiers d'habitation et d'améliorer la ventilation et l'ensoleillement des logements. C'est l'apparition du zonageⁱ.

Aujourd'hui, les enjeux ont bien changé, mais le lien entre santé publique et urbanisme est toujours aussi d'actualité. La faible densité des quartiers, la situation des pôles d'emploi éloignés des noyaux urbains,

l'accessibilité défaillante des espaces verts et de loisirs ou leur trop faible nombre sont tous des éléments d'un environnement propice à l'obésité. Saviez-vous que chaque heure passée en voiture quotidiennement augmente de 6 % le risque d'obésitéⁱⁱ? Les défis d'aménagement sont donc très grands pour nos décideurs publics.

Heureusement, des solutions existent. Bien sûr, l'aménagement de trottoirs, de voies cyclables et de sentiers devient une priorité si l'on veut favoriser des comportements plus actifs, mais ce n'est pas tout. En réduisant la grandeur des terrains et en les rapprochant des services, on favorise les modes de transport actif comme la marche ou le vélo, mais également les rapports humains. La rue redevient un espace public attrayant et à échelle humaine.

Le sentiment de sécurité reste aussi un enjeu primordial, notamment lorsqu'il est question des enfants. Prenons le cas des jeunes uniquement pour le trajet scolaire : « depuis 1970, le nombre d'enfants qui vont à l'école à pied ou à vélo a diminué de 80 % à 30 %ⁱⁱⁱ ». Les principales raisons : l'accélération de nos modes de vie et le sentiment de sécurité.



NOS MUNICIPALITÉS AGISSENT

C'est dans cet esprit que cinq écoles de la MRC de Coaticook participeront à un programme visant à favoriser le transport actif (voir l'article « Des parcours écoliers plus sécuritaires dans la MRC » par Philippe Brault).

Au final, malgré le travail des urbanistes, la solution est accessible à tous et vous revient : bouger plus et manger mieux.

ⁱ « Urbanisme et santé publique : une alliance à reconquérir », Urbanité, hiver 2009.

ⁱⁱ « Prévention de l'obésité : Les instruments d'urbanisme et les grands enjeux d'aménagement », Urbanité, hiver 2009.

ⁱⁱⁱ Vélo Québec, « Réinventer le chemin des écoliers », [en ligne], http://www.velo.qc.ca/files/file/TA/Savoir-FCSQ_Decembre2012_APAVVA.pdf, décembre 2012.

Des parcours écoliers PLUS SÉCURITAIRES DANS LA MRC



Lors des consultations en lien avec les politiques familiales et des aînés, un thème est revenu à plusieurs reprises : l'aménagement sécuritaire en faveur de la marche et du vélo, communément appelé transport actif. Vélo Québec, à qui l'on doit entre autres la réalisation de la *Route verte* à l'échelle de la province, s'intéresse depuis plusieurs années à cette problématique. Depuis 2005, l'organisme sillonne le Québec et c'est aujourd'hui au tour de la MRC de Coaticook de vivre l'expérience *À pied, à vélo, ville active*.

À pied, à vélo, ville active

Ce programme, axé sur le transport scolaire, vise à réaliser un plan de déplacement des écoliers autour

d'une école primaire. En effet, le transport actif des jeunes est un enjeu important, puisque de moins en moins d'enfants se rendent à l'école d'eux-mêmes. Le plan de déplacement sera mis en œuvre par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) en partenariat avec le milieu. Après quelques visites de reconnaissance et un sondage auprès des parents d'écoliers, un diagnostic sera posé, puis des recommandations d'aménagement seront formulées en vue de rendre les parcours plus sécuritaires et conviviaux.

Vélo Québec a pour objectif de joindre toutes les écoles primaires du Québec d'ici 2017. Voici les écoles primaires participantes de la MRC de Coaticook à ce jour :

- École Louis-Saint-Laurent (Compton);
- École Sancta-Maria (Dixville);
- École Sainte-Edwidge et Ligugé (Sainte-Edwidge-de-Clifton et Martinville);
- École Notre-Dame-de-Toutes-Aides (Saint-Malo);
- École des Enfants-de-la-Terre (Waterville);
- École de la Passerelle (Waterville).

Afin d'obtenir plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site de Vélo Québec, www.velo.qc.ca/transport-actif/a-pied-a-velo-ville-active ou à communiquer avec Philippe Brault, urbaniste stagiaire de la MRC de Coaticook, au 819-849-9166 ou à urbanisme@mrcdecoaticook.qc.ca.

Le CREE est un organisme à but non lucratif qui regroupe des intervenants en environnement de la région de l'Estrie dans le but de promouvoir la conservation et l'amélioration de l'environnement dans une optique de développement durable. Le CREE a démontré son expertise au niveau des transports durables au fil du temps et fait la promotion des déplacements actifs auprès des écoles primaires depuis maintenant neuf ans. Les résultats sont au rendez-vous. Le programme a permis de joindre plus de 3 700 élèves du primaire répartis dans 14 écoles et trois commissions scolaires depuis ses débuts.¹

¹ Extrait de la mission du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

Le plan d'implantation

POUR FACILITER L'APPLICATION ET LE RESPECT DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Dans la perspective de faciliter l'application et le respect des règlements d'urbanisme dans l'ensemble de la municipalité, nous demandons depuis 2013 qu'un plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre soit déposé lors d'une demande de permis.

Le plan d'implantation est obligatoire pour toute nouvelle construction ou tout agrandissement d'une construction existante.

De même, le plan d'implantation est obligatoire pour la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire à usage commercial, industriel, institutionnel ou public.

Toutefois, il n'est pas obligatoire pour l'agrandissement d'une résidence unifamiliale lorsque le demandeur a en sa possession un certificat de localisation et qu'il est démontré, sur la base de ce certificat de localisation, que l'agrandissement projeté se situe à :

- 1 mètre au-delà des marges de recul prévues à la réglementation;
- 1,5 mètre d'une piscine;
- 3 mètres d'un bâtiment accessoire;
- 1,5 mètre au-delà de la bande de protection riveraine en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac;
- 50 mètres de l'emprise d'un pipeline ou d'un gazoduc;
- 15 mètres d'une zone à risque de glissement de terrain ou d'une zone à risque d'inondation.

Un plan d'implantation n'est pas exigé pour la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment agricole, lorsque la construction ou l'agrandissement se situe à plus de :

- 50 mètres de l'emprise d'un pipeline ou d'un gazoduc;
- 15 mètres d'une zone à risque de glissement de terrain ou d'une zone à risque d'inondation;
- 5 mètres de la limite d'une bande de protection riveraine en bordure d'un cours d'eau ou d'un lac.

Vous voulez de l'information? C'est facile : passez à votre service d'urbanisme. Vous pouvez rencontrer l'inspecteur municipal ou consulter l'un de nos dépliants d'information sur plusieurs sujets se rapportant à la réglementation d'urbanisme.

Il faut obtenir un permis ou un certificat avant de :

- Construire ou agrandir (résidence, industrie, commerce, bâtiment institutionnel, bâtiment agricole, fosse à purin, etc.);
- Installer ou construire un bâtiment accessoire (garage, remise, cabanon, serre, hangar);
- Remplacer le revêtement des toitures, murs;
- Finir le sous-sol;
- Faire des réparations à tout bâtiment (fenêtres, portes);
- Ajouter un usage complémentaire à votre résidence (salon de coiffure, bureau de professionnel);
- Changer l'usage d'un bâtiment;
- Déplacer une construction;
- Installer une piscine hors terre (structure rigide ou gonflable) ou creusée;
- Démolir un bâtiment;
- Faire des travaux de stabilisation sur la bande riveraine (cours d'eau);
- Voir au remplacement ou à l'ajout d'une nouvelle installation septique (fosse et champ d'épuration);
- Aménager un puits artésien ou un puits de surface;
- Effectuer des travaux de branchement à l'aqueduc et à l'égout sanitaire;
- Couper un arbre (MRC, ville);
- Remplacer ou ajouter une enseigne.

Avant de commander vos fenêtres pour une chambre à coucher, sachez qu'une fenêtre est obligatoire sauf

si une porte de chambre donne directement sur l'extérieur ou si le logement est protégé par gicleurs. La fenêtre doit donner directement sur l'extérieur et doit s'ouvrir de l'intérieur sans outils ni connaissances spéciales. La fenêtre doit offrir une ouverture dégagée d'au moins 0,35 m² (3,76 pi²) et tous ses côtés doivent mesurer au moins 380 mm (15 po).

Pour nous aider à protéger le patrimoine commercial du centre-ville, nous avons mis en place un PIIA : un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Par cet outil, la municipalité désire obtenir une intégration harmonieuse du développement et de l'environnement.

Lorsque vous soumettez une demande de permis, prévoyez un certain délai, puisque votre demande sera acheminée au comité consultatif d'urbanisme et au conseil municipal.

Sur l'ensemble du territoire de la municipalité, prenez note que tout projet touchant une enseigne doit d'abord être évalué par le comité d'urbanisme et par le conseil municipal, avant que le permis soit délivré.

Une demande de permis accompagnée de tous les documents requis, décrivant le projet de façon claire et précise (plans couleur), est traitée beaucoup plus rapidement.

N'oubliez pas de fournir avec votre demande de permis tous les documents et autorisations des différents gouvernements (MRC, gouvernement du Québec et du Canada) si nécessaire.

Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec madame Carole Batrie ou monsieur Jean Chartier au 819-849-2721. Le service d'urbanisme se réserve les mardis et jeudis matins pour les inspections et la préparation de permis.

Jean Chartier
Responsable du service d'urbanisme
Inspecteur en bâtiment



Voici
Corinne Duff-Talbot
et **Claire Garon,**
les écoconseillères de la MRC
que vous allez sûrement
rencontrer cet été.



Profitez de L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Monique Clément

Chargée de projet, Matières résiduelles MRC de Coaticook

Un écocentre est un endroit où les gens peuvent apporter les matières récupérables qui ne sont pas acceptées dans les bacs de recyclage ou de compostage. On peut y déposer le bois, les branches, les métaux, les matériaux de construction triés ou non, et bien plus. Des frais s'appliquent pour la valorisation de certaines matières (voir tableau suivant).

Les matériaux apportés à l'écocentre seront acheminés chez différents recycleurs afin d'être valorisés ou recyclés. Par exemple, les branches seront broyées et serviront de matières structurantes dans le compost; le bois peint ou traité sera envoyé vers une usine de cogénération où il sera utilisé comme source d'énergie; les matériaux de construction pêle-mêle seront envoyés dans un centre de tri des matériaux secs à Lac-Mégantic où ils seront séparés en différentes catégories afin d'être valorisés à plus de 85 %.

TYPE DE MATIÈRE	TARIF
Matériaux de construction mélangés	110 \$/tonne
Bardeaux d'asphalte	80 \$/tonne
Agrégats : béton, brique, pierre	Gratuit (appeler pour détails)
Bois contaminé (peint, traité)	Gratuit aux citoyens 80 \$/tonne (entrepreneurs, commerces, etc.)
Métaux	Gratuit
Branches	Gratuit
Feuilles mortes et résidus de jardin	Gratuit
Peinture et contenants de peinture	Gratuit
Huiles usées, filtres et contenants	Gratuit
Bonbonne de propane	Gratuit
Piles	Gratuit
Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents	Gratuit



OÙ ET QUAND?

L'écocentre de la Régie de gestion des déchets de la région de Coaticook est situé au 1095, chemin Bilodeau à Coaticook. Il est ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 16 h 30 et le samedi matin de 8 h à 11 h 30, d'avril à octobre inclusivement. Pour plus d'information, contactez la Régie au 819-849-9479.

Économisons l'eau potable!

Le 28 mars 2011, le gouvernement lançait la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, qui stipule que d'ici le 1er avril 2017, nous devons réduire d'au moins 20 % la quantité d'eau distribuée ainsi que les pertes d'eau par fuite. Cette stratégie comprend plusieurs mesures s'adressant aux organismes municipaux, dont l'adoption d'un plan d'action pour la réduction de la consommation d'eau potable. Le conseil municipal de Coaticook a adopté son plan d'action le 10 juin 2013.

Le saviez-vous?

- Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une moyenne résidentielle d'environ 386 litres d'eau potable par personne par jour. C'est 70 % de plus que la moyenne ontarienne et 40 % de plus que la moyenne canadienne.
- Prendre une **douche de 10 minutes peut représenter 80 litres** d'eau potable. En un an, une famille de quatre personnes peut donc utiliser plus de 118 000 litres d'eau potable uniquement pour les douches. C'est l'équivalent de près de trois piscines.
- Les modèles de **toilette de plus de 10 ans utilisent environ 13 litres** d'eau potable par chasse. Pour une famille de quatre personnes, en une semaine d'utilisation, c'est environ 728 litres d'eau potable envoyés à l'égout.
- La consommation d'eau potable peut doubler durant la **période estivale**, ce qui fait pression

sur nos ressources en eau et sur les infrastructures de traitement.

- Une seule **goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde** d'un robinet représente près de 10 000 litres d'eau potable par année et une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à 550 litres d'eau potable par jour.
- **Laver sa voiture** au boyau d'arrosage peut utiliser près de 400 litres d'eau potable. À raison d'un lavage par semaine, l'eau utilisée en un an pourrait remplir 140 bains.
- Un gazon jaune n'est pas un gazon mort! En cas de sécheresse, **la pelouse entre en état de dormance** afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines.
- Un **boyau d'arrosage** peut débiter 1 000 litres d'eau potable à l'heure. C'est plus qu'il n'en faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.

À Coaticook, la consommation actuelle d'eau potable selon l'inventaire réalisé en 2012 est de 863 litres d'eau par jour par personne, ce qui correspond à la moyenne québécoise de 2006. L'objectif à atteindre en 2017 est de 690 litres d'eau par jour par personne. Le haut taux de consommation d'eau potable à Coaticook est le résultat de deux facteurs principaux : les fuites d'eau du réseau d'aqueduc et la grande consommation des citoyens. Au cours de 2014, des travaux seront effectués pour bâtir une nouvelle station de pompage de l'eau potable. L'eau de Coaticook sera maintenant traitée. Chaque goutte d'eau perdue inutilement aura un coût pour les citoyens de Coaticook, puisque leurs taxes auront permis de payer le traitement de l'eau. Il faudra donc que la population soit doublement prudente.

TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

1. Coupez l'eau pendant que vous vous lavez le visage, vous brossez les dents ou vous rasez;
2. Optez pour une douche de 5 minutes plutôt que pour un bain;
3. Interrompez la douche pendant que vous vous lavez les cheveux ou que vous vous savonnez;
4. Faites votre vaisselle dans un évier rempli d'eau savonneuse ou remplissez votre lave-vaisselle au maximum avant de le démarrer;
5. Réutilisez l'eau de cuisson des légumes et des pâtes, de l'aquarium ou du déshumidificateur pour arroser les plantes;
6. Isolez votre réservoir d'eau chaude. En réduisant les pertes de chaleur, vous obtiendrez de l'eau chaude plus rapidement;
7. Gardez le gazon plus long (6 cm); il retiendra davantage l'humidité et conservera une meilleure apparence;
8. La pluie peut à elle seule combler les besoins de votre pelouse, puisque celle-ci ne requiert qu'environ 2,5 cm d'eau par semaine;
9. Si votre municipalité permet l'arrosage, assurez-vous d'arroser le matin ou le soir au pied des plantes, car un arrosage en plein soleil subit une évaporation de 60 %;
10. Surtout, passez le mot! Sensibiliser votre famille, vos amis et vos collègues à l'importance de préserver l'eau peut faire toute la différence.

Faites attention à l'eau, c'est une ressource précieuse!



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

lmarcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER CULTURE, ART, PATRIMOINE,
COMMUNAUTAIRE**

À L'IMAGE DE NOTRE VILLE

Une coalition sport-culture se devait de naître chez-nous. C'était inévitable pour une communauté remplie de passionnés du baseball et de son patrimoine humain, comme c'est le cas à Coaticook. Le 28 juin au Musée Beaulne, ouverture officielle de l'exposition 'Elle est partie' et lancement du nouveau livre de l'auteur Christian Caron intitulé 'Coup sûr au Stade Julien-Morin'. Deux événements couvrant la belle et longue histoire du baseball chez-nous. Un thème absolument génial au moment même où notre Ville s'apprête à recevoir ce sport dans les cadres des Jeux du Canada 2013 cet été.

JE CONTINUERAI SI VOUS LE VOULEZ

Après longues réflexions et diverses consultations, j'ai récemment annoncé mes intentions de solliciter un second mandat au Siège no. 1 de votre Conseil de ville, lors des élections de novembre prochain. Mon désir de mettre mes expériences acquises par le passé au bénéfice de notre communauté, demeure toujours bien vivant en moi. Alors, dorénavant, la balle est dans votre camp. J'espère pouvoir continuer à vous servir.



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

CONSEILLER URBANISME, COMMERCE

PROFITEZ DE VOTRE VILLE CET ÉTÉ

Avez-vous emprunté vos sentiers cyclables et pédestres dernièrement? Voilà une activité à faire dans votre belle ville. Oui, il y a eu vandalisme envers la nature récemment. Comme dans toute chose, il faut savoir y trouver du positif. Coaticook n'a pas eu belle presse avec ces arbres attaqués. Par contre, le tapage médiatique a également eu l'effet d'attirer nombre de nouveaux marcheurs et cyclistes sur la piste.

En espérant que cela aura fait découvrir à plusieurs ces beaux éléments que sont la piste et la nature qui l'entoure, je vous invite à ouvrir grand les yeux, à profiter de ces coins de campagne en ville et si par le fait même vous notez quelqu'un ou quelque chose de louche, n'hésitez pas à le dénoncer.

PROPRETÉ

Avec l'apparition des services au volant, j'ai remarqué que de plus en plus de déchets jonchent les rues, terrains et routes. Je demande aux gens de porter une attention particulière afin de disposer de leurs déchets de façon responsable. Nous payons tous de notre qualité de vie, et de nos taxes, pour ces gens irresponsables.



**Sonia
Montminy**
SIÈGE 2

s.montminy@coaticook.ca

**CONSEILLÈRE TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORT ADAPTÉ**

Mois de juin signifie fin d'école, vacances, chaleur et surtout beaucoup d'activités de tous genres offertes à tous. Souhaitons que dame Nature soit coopérative. Mais de l'autre côté, c'est en saison estivale que s'effectue la majeure partie des travaux de réparation et d'amélioration des réseaux routiers et des infrastructures. Je demande donc à la population d'être vigilante et patiente durant ces travaux.

L'été signifie aussi un plus grand nombre de marcheurs dans les rues et aux traverses de piétons. Conducteurs, respectez les traverses de piétons! Mais piétons, vous devez aussi respecter les traverses piétonnières marquées sur le sol!

Le pont suspendu retrouvera bientôt sa luminosité la nuit! Ce mois-ci, une inspection des câbles d'acier sera effectuée et nous profiterons de la présence des hommes-araignées pour leur faire installer un nouveau cordon lumineux sur la belle silhouette du pont. À surveiller!



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'ÉTÉ,
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Les loisirs d'été de Coaticook ont débuté cette semaine avec déjà tout près de 200 inscriptions. Par contre, prenez note qu'il est toujours possible d'y inscrire vos enfants pour cet été si vous le désirez. Vous n'avez qu'à joindre M. Bruno Bélisle à l'hôtel de ville au 819-849-2721, poste 238. Notre personnel étudiant est embauché et a été formé pour s'occuper de vos enfants tout au long de la saison estivale. Je tiens à souhaiter un bon été à tous les enfants inscrits et je vous tiendrai au courant du déroulement des activités dans le prochain numéro du Crieur public.

Nos jeux d'eau seront bientôt installés dans le parc Laurence. Je sais que les enfants les attendent avec impatience, mais ceci demande beaucoup de travail de la part de nos employés. Alors je vous demande d'être indulgents et tout sera bientôt prêt pour que la population en profite dès le début juillet. Pendant ce temps, sachez que tous les parcs de quartier sont ouverts avec leurs modules de jeux pour enfants et bien sûr notre nouveau de cette année installé dans le parc Yvon-Lemieux à Coaticook Nord.

J'invite toute la population de la MRC à venir profiter de nos parcs, dont l'entrée vous est offerte gratuitement tout au long de l'été.



**Sylvain
Veronneau**
SIÈGE 3

s.veronneau@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS ET LOISIRS D'HIVER,
COMITÉ FAMILLE**

JEUX DU CANADA 2013

Nous sommes à moins de 36 jours de cet événement historique pour notre ville! Je peux vous assurer que les membres de l'équipe du site de Coaticook sont très fébriles et enthousiastes à l'arrivée des Jeux du Canada 2013 qui marquera Coaticook à tout jamais.

Le samedi 8 juin, j'ai participé à un lac-à-l'épaule au Centre de foires de Sherbrooke en lien avec les Jeux du Canada 2013 en compagnie de tous les membres de l'équipe du site de Coaticook. Nous étions plus de 300 bénévoles provenant des différents lieux de compétition. Durant la journée, on nous a proposé plusieurs mises en situation illustrant des problèmes auxquels nous pourrions être confrontés, tels que des retards de parties à cause de pluies abondantes ou une panne d'électricité. Nous devons nous prêter à ces mises en situation afin de vérifier l'efficacité de notre système de communication entre les différents services et de notre processus de résolution de problèmes.



**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

CONSEILLER RURALITÉ

MONT PINACLE

Des travaux de réfection des sentiers sont en cours au mont Pinnacle. Une partie des sentiers avait été endommagée par les fortes pluies de l'ouragan Irène en 2011. Si la température le permet, les travaux seront terminés début juillet. Les sentiers seront aménagés de façon à limiter le plus possible l'érosion, améliorer la sécurité des marcheurs et faciliter l'accès des intervenants en cas d'urgence.

AGRICULTURE

Le conseil a appuyé une demande des producteurs agricoles visant le maintien de la gestion de l'offre en agriculture. Il est très important d'appuyer cette demande parce qu'une grande partie des agriculteurs suivent un système de quota, qui leur permet d'avoir un prix garanti, de maintenir une agriculture forte et une économie stable et de garder nos commerces et services dans la ville. Depuis le printemps, les agriculteurs ont entrepris les travaux dans les champs et empruntent les routes de la municipalité avec leur machinerie agricole. La période des vacances étant à nos portes, je vous invite à être prudents et patients les uns envers les autres.

Le livre populaire du 150^e : UN PROJET DE PLUS EN PLUS CONCRET



L'un des grands projets de la Corporation des fêtes du 150^e anniversaire de Coaticook est sans aucun doute le livre populaire Coaticook racontée par ses citoyens. Plus de 300 pages d'histoire écrites par les Coaticookois et Coaticookoises ravissent les membres de la Corporation et les personnes travaillant sur le projet.

Un beau livre

C'est grâce au graphiste Francis Riendeau et à son équipe que le livre populaire sera aussi plaisant à consulter. Il prend les allures d'un réel magazine, avec ses nombreuses photos, ses encadrés et ses citations mises en valeur. C'est également grâce à l'équipe de la Société d'histoire de Coaticook et à Serge Gosselin, éditeur du livre, que nous pourrions découvrir de véritables trésors visuels, provenant de la collection de photographies de la Société.

Des histoires bien de chez nous

Le livre populaire sera un livre 100 % coaticookois avec ses textes écrits par les gens d'ici ainsi que les organismes et entreprises de la région. Beaucoup d'entre eux ont participé à la création de ce bel ouvrage qui sera intéressant à lire, à regarder et à partager avec nos proches et amis, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs.

La Corporation est fière de réaliser ce projet qui fait le pont entre le passé et l'avenir de Coaticook!

Émilie Drouin, coordonnatrice
819-849-2721, poste 280
admin150@ville.coaticook.qc.ca



Voici les nouveaux employés des Ateliers municipaux :

Alexandre Désorcy
et
Anthoni Grenier



NOUVEAU SYSTÈME DE FACTURATION D'HYDRO-COATICOOK

Depuis le 29 avril dernier, un nouveau système de facturation d'électricité est entré en vigueur à la Ville.

Nous tenons à vous avertir que si vous tentez de payer par Internet un compte d'électricité, le système des institutions financières va vous demander un nouveau numéro de SIPC.

Sur votre prochaine facture, votre numéro va être indiqué en bas du carré à droite.

Entre-temps, si vous désirez inscrire votre nouveau numéro de 11 chiffres avant d'avoir reçu votre prochaine facture, vous devrez inscrire votre numéro de client suivi de votre numéro de compte (anciennement numéro d'entrée de service) sans espace et sans tiret.

Pour tout problème ou pour toute question, veuillez contacter le service administratif au 819-849-2721, poste 243.



UNE SEULE ADRESSE POUR LES BACS

En cette période de déménagements, nous désirons vous rappeler que les bacs de recyclage et de compost doivent demeurer sur place, comme le stipule le règlement municipal. **LES BACS SONT NUMÉROTÉS ET ASSIGNÉS À UNE SEULE ADRESSE MUNICIPALE.** Ni les locataires ni les propriétaires ne peuvent les déménager.

Merci de votre collaboration et bon déménagement!



**EST DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC) QUE :**

le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le 4 juin 2013, le règlement que le conseil de la MRC, a adopté lors de la session ordinaire tenue le 20 février 2013, suite à une assemblée publique de consultation à cet effet, le 18 février 2013. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.27

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le périmètre urbain du territoire de la municipalité de Martinville suite à l'ordonnance d'exclusion de la

zone agricole de la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, du 5 mars 2012 portant le numéro 370285.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

Fait à Coaticook, ce 06 juin 2013.

Nancy Bilodeau, OMA
Greffière, secrétaire-trésorière
adjointe

Note :

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
COUR MUNICIPALE
DE COATICOOK

No : 13-90025-1

VILLE DE COATICOOK,
demanderesse

c.

DANY V ROY,
de résidence et domicile inconnus,
défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur, Dany V Roy, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de 30 jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie de la requête introductive d'instance a été laissée à son intention au greffé de la Cour municipale de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, district de Saint François.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Coaticook, le 26 juin 2013

Juge Alain Boisvert
Juge de la Cour municipale de Coaticook

Me Vincent Tanguay, avocat

Ville de Coaticook
150, rue Child,
Coaticook (Québec) J1A 2B3

Téléphone : 819-849-2721
Télécopieur : 819-849-9669